



**ÉTATS FINANCIERS ANNUELS  
au 28 février 2014**

**ANNUAL FINANCIAL STATEMENTS  
as at February 28, 2014**

Aux actionnaires de Exploration Puma inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Exploration Puma inc., qui comprennent les états de la situation financière au 28 février 2014 et au 28 février 2013, et les états du résultat global, les états des variations des capitaux propres et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices terminés le 28 février 2014 et le 28 février 2013, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

**Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

**Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Société portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Opinion**

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Exploration Puma inc. au 28 février 2014 et au 28 février 2013, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés le 28 février 2014 et le 28 février 2013, conformément aux normes internationales d'information financière.

**Observation**

Sans assortir notre opinion d'une réserve, nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers qui décrit les faits et circonstances indiquant l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute sur la capacité de la Société à poursuivre à long terme son exploitation mais sans pour autant compromettre son existence à court terme.

(signé) Mallette S.E.N.C.R.L.<sup>1</sup>  
Société de comptables professionnels agréés

Rimouski, Canada  
Le 25 juin 2014

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A104110

To the Shareholders of Puma Exploration Inc.

We have audited the accompanying financial statements of Puma Exploration Inc., which comprise the statements of financial position as at February 28, 2014 and February 28, 2013, and the statements of comprehensive income, statements of changes in equity and statements of cash flows for the years ended February 28, 2014 and February 28, 2013, and a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

**Management's responsibility for the financial statements**

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with International Financial Reporting Standards and for such internal control as Management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

**Auditor's responsibility**

Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audits. We conducted our audits in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the financial statements are free from material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on the auditor's judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditor considers internal control relevant to the entity's preparation and fair presentation of the financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by Management, as well as evaluating the overall presentation of the financial statements.

We believe that the audit evidence we have obtained in our audits is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

**Opinion**

In our opinion, the financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of Puma Exploration Inc. as at February 28, 2014 and February 28, 2013, and its financial performance and its cash flows for the years ended February 28, 2014 and February 28, 2013 in accordance with International Financial Reporting Standards.

**Emphasis of matter**

Without qualifying our opinion, we draw attention to Note 1 in the financial statements, which describes matters and conditions that indicate the existence of a material uncertainty that may cast doubt about the Company's ability to continue as a going concern in the long term but without compromising its existence in the short term.

(signed) Mallette L.L.P.<sup>1</sup>  
Partnership of chartered professional accountants

Rimouski, Canada  
June 25, 2014

<sup>1</sup> CPA auditor, CA, public accountancy permit no. A104110

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE		Au 28 février / At February 28, 2014	At February 28, / Au 28 février 2013	STATEMENTS OF FINANCIAL POSITION
(en dollars canadiens)	Notes	\$	\$	(Canadian dollars)
<b>ACTIF</b>				
<b>COURANTS</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5	511 367	151 866	Cash and cash equivalents
Débiteurs	6	85 464	57 423	Accounts receivable
Frais payés d'avance		30 352	17 197	Prepaid expenses
		<u>627 183</u>	<u>226 486</u>	
<b>NON COURANTS</b>				
Placement	7	11 200	17 500	Investment
Actifs d'exploration et d'évaluation	8	15 104 708	13 242 154	Exploration and evaluation assets
		<u>15 115 908</u>	<u>13 259 654</u>	
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<u><u>15 743 091</u></u>	<u><u>13 486 140</u></u>	<b>TOTAL ASSETS</b>
<b>PASSIF</b>				
<b>COURANTS</b>				
Fournisseurs et frais courus	10	239 657	140 590	Accounts payable and accrued expenses
Passif lié aux actions accréditées		106 930	112 291	Liability related to flow-through shares
		346 587	252 881	
<b>NON COURANT</b>				
Passif d'impôt différé	20	2 627 596	2 254 045	Deferred tax liabilities
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<u>2 974 183</u>	<u>2 506 926</u>	<b>TOTAL LIABILITIES</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital social	11	17 401 115	15 002 851	Capital stock
Autres éléments des capitaux propres		(5 452)	-	Other items of shareholders' equity
Surplus d'apport		2 151 151	1 743 625	Contributed surplus
Résultats non distribués		(6 777 906)	(5 767 262)	Retained earnings
Total des capitaux propres		<u>12 768 908</u>	<u>10 979 214</u>	Total shareholders' equity
<b>TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES</b>		<u><u>15 743 091</u></u>	<u><u>13 486 140</u></u>	<b>TOTAL LIABILITIES AND SHAREHOLDERS' EQUITY</b>
Continuité de l'exploitation (note 1)				Going concern (Note 1)
Conventions, contrats de location et éventualités et engagements (notes 8, 9 et 18)				Agreements, rental contracts, and contingencies and commitments (Notes 8, 9 and 18)
Les notes complémentaires sont parties intégrantes des états financiers annuels.				The accompanying notes are an integral part of these annual financial statements.
Au nom du conseil d'administration				On behalf of the Board
(signé / signed) Marcel Robillard Marcel Robillard, Administrateur / Director				(signé / signed) André Proulx André Proulx, Administrateur / Director

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL Exercices terminés les		28 février / February 28, 2014	February 28, / 28 février 2013	STATEMENTS OF COMPREHENSIVE INCOME Years ended
(en dollars canadiens)	Notes	\$	\$	(Canadian dollars)
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES		-	-	INCOME FROM ORDINARY ACTIVITIES
CHARGES ADMINISTRATIVES (ANNEXE A)		781 247	931 925	ADMINISTRATIVE EXPENSES (APPENDIX A)
FRAIS GÉNÉRAUX (ANNEXE B)		-	-	GENERAL EXPENSES (APPENDIX B)
RÉSULTAT AVANT AUTRES PRODUITS ET IMPÔTS		<u>(781 247)</u>	<u>(931 925)</u>	EARNINGS BEFORE OTHER INCOME AND TAXES
AUTRES PRODUITS (ANNEXE C)		<u>202 757</u>	<u>167 952</u>	OTHER INCOME (APPENDIX C)
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		<u>(578 490)</u>	<u>(763 973)</u>	EARNINGS BEFORE TAXES
Charge d'impôt différé	20	<u>432 154</u>	<u>347 726</u>	Deferred tax expense
RÉSULTAT NET		<u>(1 010 644)</u>	<u>(1 111 699)</u>	NET EARNINGS
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL				OTHER COMPREHENSIVE INCOME
Perte latente sur les actifs financiers disponibles à la vente		6 300	18 900	Unrealized loss on available-for-sale financial assets
Impôt différé relatif (recouvrement)	20	<u>(848)</u>	<u>(2 543)</u>	Related deferred tax (recovery)
		<u>5 452</u>	<u>16 357</u>	
RÉSULTAT GLOBAL		<u><u>(1 016 096)</u></u>	<u><u>(1 128 056)</u></u>	COMPREHENSIVE INCOME
RÉSULTAT NET DE BASE ET DILUÉ PAR ACTION	14	<u><u>(0,011)</u></u>	<u><u>(0,014)</u></u>	BASIC AND DILUTED NET EARNINGS PER SHARE
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D' ACTIONS	14	<u><u>91 850 325</u></u>	<u><u>79 043 494</u></u>	WEIGHTED AVERAGE NUMBER OF SHARES

ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX  
PROPRES

(en dollars canadiens)

STATEMENTS OF CHANGES IN  
EQUITY

(Canadian dollars)

	<u>Capital social / Capital stock</u>		<u>Autres éléments des capitaux propres / Other items of shareholders' equity</u>	<u>Surplus d'apport / Contributed surplus</u>	<u>Résultats non distribués / Retained earnings</u>	<u>Total des capitaux propres / Total shareholders' equity</u>	
	Nombre/ Shares	\$	Actifs financiers disponibles à la vente / Available-for-sale financial assets \$	\$	\$	\$	
<b>SOLDE AU 29 FÉVRIER 2012</b>	70 240 956	12 263 847	16 357	1 328 255	(4 655 563)	8 952 896	<b>BALANCE AT FEBRUARY 29, 2012</b>
Exercices de bons de souscription	7 245 000	724 500	-	-	-	724 500	Warrants exercised
Exercice d'options d'achat d'actions	450 000	106 500	-	(46 500)	-	60 000	Stock options exercised
Émission d'actions	8 129 432	2 111 789	-	-	-	2 111 789	Issuance of shares
Émission d'actions - acquisition de propriété minière	50 000	11 250	-	-	-	11 250	Issuance of shares - acquisition of mining property
Frais d'émission d'actions	-	(267 255)	-	73 127	-	(194 128)	Share issue costs
Impôt différé afférent aux frais d'émission	-	52 220	-	-	-	52 220	Deferred tax related to share issue costs
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	388 743	-	388 743	Share-based payments
Résultat net	-	-	-	-	(1 111 699)	(1 111 699)	Net earnings
Autre élément du résultat global	-	-	(16 357)	-	-	(16 357)	Other comprehensive income
<b>SOLDE AU 28 FÉVRIER 2013</b>	86 115 388	15 002 851	-	1 743 625	(5 767 262)	10 979 214	<b>BALANCE AT FEBRUARY 28, 2013</b>
Émission d'actions	13 061 796	2 518 490	-	-	-	2 518 490	Issuance of shares
Émission d'actions - acquisition de propriété minière	400 000	90 000	-	-	-	90 000	Issuance of shares - acquisition of mining property
Frais d'émission d'actions	-	(267 981)	-	53 276	-	(214 705)	Share issue costs
Impôt différé afférent aux frais d'émission	-	57 755	-	-	-	57 755	Deferred tax related to share issue costs
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	354 250	-	354 250	Share-based payments
Résultat net	-	-	-	-	(1 010 644)	(1 010 644)	Net earnings
Autre élément du résultat global	-	-	(5 452)	-	-	(5 452)	Other comprehensive income
<b>SOLDE AU 28 FÉVRIER 2014</b>	99 577 184	17 401 115	(5 452)	2 151 151	(6 777 906)	12 768 908	<b>BALANCE AT FEBRUARY 28, 2014</b>

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE Exercices terminés les	28 février / February 28, 2014	February 28, / 28 février 2013	STATEMENTS OF CASH FLOWS Years ended
(en dollars canadiens)	\$	\$	(Canadian dollars)
<b>ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>			<b>OPERATING ACTIVITIES</b>
Résultat avant impôts	(578 490)	(763 973)	Earnings before taxes
Ajustements :			Adjustments:
Prime sur placement accréditif	(200 931)	(164 750)	Flow-through premium
Paiements fondés sur des actions	269 750	319 143	Share-based payments
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :			Net change in non-cash working capital items:
Débiteurs	10 909	(41 939)	Accounts receivable
Frais payés d'avance	(13 155)	(3 070)	Prepaid expenses
Fournisseurs et frais courus	40 741	(44 578)	Accounts payable and accrued expenses
	<u>(471 176)</u>	<u>(699 167)</u>	
<b>ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT</b>			<b>INVESTMENT ACTIVITY</b>
Augmentation des actifs d'exploration et d'évaluation	<u>(1 668 678)</u>	<u>(2 192 500)</u>	Increase in exploration and evaluation assets
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>			<b>FINANCING ACTIVITIES</b>
Produits de l'émission d'actions	2 714 060	3 173 330	Proceeds from share issuance
Frais d'émission d'actions	<u>(214 705)</u>	<u>(194 128)</u>	Share issue costs
	<u>2 499 355</u>	<u>2 979 202</u>	
<b>AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	359 501	87 535	<b>NET INCREASE IN CASH AND CASH EQUIVALENTS</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<u>151 866</u>	<u>64 331</u>	<b>CASH AND CASH EQUIVALENTS, BEGINNING OF YEAR</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN (note 5)</b>	<u><u>511 367</u></u>	<u><u>151 866</u></u>	<b>CASH AND CASH EQUIVALENTS, END OF YEAR (Note 5)</b>
<b>Opérations de trésorerie</b>			<b>Treasury transactions</b>
Intérêts reçus	1 026	2 902	Interest received
Intérêts payés	-	-	Interest paid
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 19)			Additional cash flow information (Note 19)

Notes afférentes aux états financiers  
28 février 2014 et 28 février 2013

Notes to Financial Statements  
February 28, 2014, and February 28, 2013

**1. STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE  
L'EXPLOITATION**

La Société, constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, agit à titre de « junior en exploration minière » en mettant en valeur des propriétés minières. Son titre est transigé à la Bourse de croissance TSX sous le symbole PUM. Son siège social est situé au 212, avenue de la Cathédrale, Rimouski (Québec), Canada.

La Société n'a pas encore déterminé si les propriétés minières et les frais d'exploration renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. La récupération du coût des propriétés minières et des frais d'exploration dépend de la capacité de la Société d'exploiter économiquement les réserves de minerai, de l'obtention du financement nécessaire pour poursuivre l'exploration, l'évaluation, le développement de ses biens, la construction et la mise en production commerciale ou du produit de la cession des biens.

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (« IFRS »), applicables à une société en continuité d'exploitation, qui considère la réalisation des actifs et le règlement des passifs dans le cours normal des affaires à mesure qu'ils arrivent à échéance. Dans son évaluation visant à déterminer si l'hypothèse de continuité d'exploitation est appropriée, la direction tient compte de toutes les données disponibles concernant l'avenir, qui représente au moins, sans s'y limiter, les douze mois suivant la fin de la période de présentation. La direction est consciente, en faisant cette évaluation, qu'il existe des incertitudes importantes en lien avec des événements et des conditions et un doute important quant à la capacité de la Société d'assurer la continuité de son exploitation et, par conséquent, la pertinence de l'utilisation des IFRS applicables à une société en continuité d'exploitation, tels qu'ils sont décrits dans le paragraphe suivant. Ces états financiers ne reflètent pas les ajustements à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux dépenses et aux classifications de l'état de la situation financière qui seraient nécessaires si l'hypothèse de continuité d'exploitation s'avérait inappropriée. Ces ajustements pourraient être importants. La direction n'a pas tenu compte de ces ajustements parce qu'elle croit en l'hypothèse de la continuité de l'exploitation.

Pour l'exercice terminé le 28 février 2014, la Société a enregistré un résultat global négatif de 1 016 096 \$ et a accumulé des résultats non distribués de (6 777 906 \$) au 28 février 2014. Outre les besoins habituels de fonds de roulement, la Société doit obtenir les fonds qui lui permettront de respecter ses obligations et ses engagements en vigueur au titre des programmes d'exploration et d'évaluation et de payer ses charges administratives. Au 28 février 2014, la Société disposait d'un fonds de roulement de 387 526 \$, incluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie de 511 367 \$ et excluant le passif lié aux actions accréditives de 106 930 \$. La direction estime que ces fonds ne seront pas suffisants pour répondre aux obligations de la Société et aux dépenses prévues jusqu'au 28 février 2015. Tout manque à gagner pourrait être pallié de différentes façons dans l'avenir, incluant sans s'y limiter, l'émission de nouveaux titres de créances ou de capitaux propres, de nouvelles mesures de réduction des dépenses ou l'arrivée de nouveaux partenaires ou un regroupement d'entreprises. Malgré le fait que la direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir, et rien ne garantit que ces sources de financement ou ces initiatives seront accessibles à la Société ni qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers.

**1. INCORPORATION, NATURE OF OPERATIONS, AND GOING CONCERN**

The Company, incorporated under the Canada Business Corporations Act, acts as a "junior mining exploration company" by creating value on its mineral exploration properties. Its stock is listed on the TSX Venture Exchange under the symbol PUM. The Company's head office is located at 212, avenue de la Cathédrale, Rimouski (Quebec), Canada.

The Company has not yet determined whether the mining properties and the exploration expenses have economically recoverable ore reserves. Recovery of the cost of the mining properties and the exploration expenses depends on the Company's ability to exploit the ore reserves economically, the securing of the financing required to continue exploration, evaluation, development of its assets, construction, and the start of commercial production, or the proceeds from the disposal of the assets.

These financial statements were prepared in accordance with International Financial Reporting Standards ("IFRS"), applicable to a going concern, which contemplates the realization of assets and the settlement of liabilities in the normal course of business as they come due. In assessing whether the going-concern assumption is appropriate, Management takes into account all available information about the future, which represents at least, but is not limited to, twelve months following the end of the reporting period. In making this assessment, Management is aware that there are material uncertainties related to events and conditions and substantial doubt about the Company's ability to continue as a going concern and, consequently, the appropriateness of the use of IFRS applicable to a going concern, as described in the following paragraph. These financial statements do not reflect adjustments to asset and liability book values, expenditures, and classifications on the statement of financial position that would be necessary if the going-concern assumption proved to be inappropriate. These adjustments could be significant. Management did not take these into account as it believes in the validity of the going concern assumption.

For the year ended on February 28, 2014, the Company reported negative comprehensive income of \$1,016,096 and accumulated retained earnings of \$(6,777,906) as at February 28, 2014. In addition to the usual working capital requirements, the Company must secure sufficient funding to meet its existing obligations and commitments for exploration and evaluation and pay its general and administrative expenses. As at February 28, 2014, the Company had working capital of \$387,526, including cash and cash equivalents of \$511,367 and excluding liability related to flow-through shares of \$106,930. Management estimates that these funds is not sufficient to meet the Company's obligations and budgeted expenditures through February 28, 2015. Any funding shortfall may be met in the future in a number of ways including, but not limited to, the issuance of new debt or equity instruments, further cost-reducing measures, or the arrival of new partners or business combinations. While Management has been successful in securing financing in the past, there can be no assurance that it will be able to do so in the future or that these sources of funding or initiatives will be available to the Company or that they will be available on terms that are acceptable to the Company. If Management is unable to obtain new funding, the Company may be unable to continue its operations, and amounts realized for assets might be less than the amounts reflected in these financial statements.



Notes afférentes aux états financiers  
28 février 2014 et 28 février 2013

Notes to Financial Statements  
February 28, 2014, and February 28, 2013

1. STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE  
L'EXPLOITATION (suite)

Toutefois, des événements postérieurs à la date de l'état de la situation financière et qui sont de nature positive sont présentés à la note 21.

La publication des états financiers de l'exercice terminé le 28 février 2014 (y compris les états comparatifs) a été approuvée et autorisée par le conseil d'administration le 25 juin 2014.

2. ADOPTION DE NORMES ET D'INTERPRÉTATIONS NOUVELLES ET RÉVISÉES

2.1 Modifications de méthodes comptables

**IFRS 7 – Instruments financiers : Informations à fournir**

En décembre 2011, l'IASB a modifié l'IFRS 7 visant la fourniture d'informations supplémentaires sur la compensation d'actifs financiers et de passifs financiers permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer l'incidence actuelle ou potentielle des accords de compensation, y compris des droits à compensation rattachés aux actifs financiers et passifs financiers que la Société a comptabilisés à l'état de la situation financière. La Société n'a subi aucun impact à l'adoption de cette révision.

**IFRS 13 – Évaluation de la juste valeur**

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 13. Cette norme ne modifie pas les exigences des autres normes qui précisent dans quelles circonstances un élément est évalué à la juste valeur et n'élimine pas la possibilité de se prévaloir d'une exception aux fins de l'évaluation de la juste valeur qui existe présentement dans certaines normes. Cette norme apporte des précisions quant à l'application de ce concept lorsqu'une évaluation à la juste valeur est imposée ou autorisée par les IFRS. La juste valeur est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. L'IFRS 13 fournit une source unique de commentaires pour toutes les évaluations de juste valeur afin d'en réduire la complexité et de rendre son application plus uniforme. La norme améliore aussi les exigences en matière d'informations à fournir qui s'appliquent à l'ensemble des IFRS. L'IFRS 13 établit aussi un cadre servant à l'évaluation de la juste valeur de même que des exigences en matière d'information à fournir permettant aux utilisateurs des états financiers d'apprécier les méthodes et les données utilisées et, dans le cas des évaluations de la juste valeur récurrentes faites à l'aide de données non observables (niveau 3) importantes, l'effet de ces évaluations sur le résultat net ou sur tout autre élément du résultat global. La Société n'a subi aucun impact à l'adoption de cette norme.

**Bons de souscription**

Suite à la publication d'un point de vue du Groupe de travail dans le secteur minier mis sur pied par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) et par l'Association Canadienne des Prospecteurs et Entrepreneurs (ACPE), cette nouvelle méthode a été adoptée pour la comptabilisation des bons de souscription.

Antérieurement, aucune valeur n'était attribuée aux bons de souscription émis autre qu'à des courtiers. Au cours de l'exercice, la Société a revu cette méthode comptable pour attribuer une valeur aux bons de souscription de la façon suivante : les produits d'émission d'actions sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué aux bons de souscription. Cette modification a été appliquée rétrospectivement et n'a eu aucun impact sur les états financiers.

1. INCORPORATION, NATURE OF OPERATIONS, AND GOING CONCERN (continued)

However, events of a positive nature subsequent to the date of the statement of financial position are presented in Note 21.

The financial statements for the year ended on February 28, 2014 (including the comparative statements) were approved and authorized for publication by the board of directors on June 25, 2014.

2. ADOPTION OF NEW AND REVISED STANDARDS AND INTERPRETATIONS

2.1 Change in accounting methods

**IFRS 7 – Financial Instruments: Disclosures**

In December 2011, the IASB further amended IFRS 7 to include additional disclosure requirements on the offsetting of financial assets and financial liabilities to enable users of financial statements to evaluate the effect or potential effect of offsetting arrangements, including rights to offset the Company's recognized financial assets and financial liabilities on the Company's statement of financial position. The Company did not suffer any impact relating to the adoption of this revision.

**IFRS 13 – Fair Value Measurement**

In May 2011, the IASB released IFRS 13. This standard does not modify the requirements of other standards specifying under what circumstances an item is measured at fair value, nor does it eliminate the practicability exceptions to fair value measurements that currently exist in certain standards. This standard provides clarification on the application of this concept when a fair value measurement is required or permitted by the IFRS. The fair value is the price that would be received to sell an asset or paid to transfer a liability in an orderly transaction between market participants at the measurement date. IFRS 13 provides a single source of guidance for all fair value measurements in order to reduce their complexity and make its application more uniform. The standard also improves the disclosure requirements that apply to all IFRS. IFRS 13 also establishes a framework for measurement of fair value and requires disclosures that allow users to evaluate fair value methodology and the inputs used and, in the event of recurring fair value measurements using significant unobservable inputs (level 3), the effect of these measurements on profit or loss or other comprehensive income. The Company did not suffer any impact relating to the adoption of this standard.

**Warrants**

Following publication of a viewpoint by the Mining Industry Task Force on IFRS established by the Canadian Institute of Chartered Accountants (CICA) and the Prospectors and Developers Association of Canada (PDAC), this new method was adopted for the recognition of warrants.

Previously, no value was assigned to warrants issued other than to brokers. During the fiscal year, the Company revised this accounting method to assign a value to warrants as follows: proceeds from share issuance are first allocated to shares on the basis of the market price at the time when they were issued, and the remaining amount is allocated to warrants. This change was applied retrospectively and had no impact on the financial statements.



Notes afférentes aux états financiers  
28 février 2014 et 28 février 2013

Notes to Financial Statements  
February 28, 2014, and February 28, 2013

**2. ADOPTION DE NORMES ET D'INTERPRÉTATIONS NOUVELLES ET RÉVISÉES  
(suite)**

**2.2 Modifications futures de méthodes comptables**

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes et interprétations des normes existantes et de nouveaux amendements ont été publiés, mais ne sont pas encore en vigueur et la Société ne les a pas adoptés de façon anticipée.

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position non encore en vigueur sera adopté dans les méthodes comptables de la Société au cours de la première période débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position.

L'information sur les nouvelles normes et interprétations et les nouveaux amendements qui sont susceptibles d'être pertinents pour les états financiers de la Société sont fournis ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers de la Société.

**Améliorations annuelles des IFRS**

Dans le cadre de son processus d'amélioration annuelle, l'IASB a publié en décembre 2013 des amendements à l'IFRS 1 – IFRS 2 – IFRS 3 – IFRS 8 – IFRS 13 – IAS 16 – IAS 24 – IAS 38 et IAS 40. Ces améliorations viennent clarifier les lignes directrices et la formulation de certaines normes, ou apportent des changements relativement mineurs à ces normes. Les modifications s'appliquent à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2014. La Société n'a pas encore évalué les impacts de ces améliorations sur ses états financiers.

**IFRS 9 – Instruments financiers**

En octobre 2010, l'IASB a publié l'IFRS 9, qui est la première partie d'un projet en trois parties visant à remplacer l'IAS 39 *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. La première partie couvre le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers, et les deux autres parties couvrent la dépréciation des actifs financiers et la comptabilité de couverture. La Société devra classer les actifs financiers comme étant évalués ultérieurement, soit au coût amorti soit à la juste valeur, en fonction du modèle économique que suit la Société pour la gestion des actifs financiers et des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. L'évaluation de la plupart des passifs financiers au coût amorti est maintenue, mais lorsqu'une entité évalue un passif financier à la juste valeur, la partie des variations de la juste valeur liées au risque de crédit propre à l'entité doit être présentée dans les autres éléments du résultat global plutôt qu'au résultat net. La norme devait s'appliquer pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, mais cette date a été retirée en 2013. Une application anticipée est autorisée. La Société entend adopter cette nouvelle norme à compter de sa date d'entrée en vigueur et s'attend à ne subir aucun impact relatif à l'adoption de cette révision.

**IAS 32 – Instruments financiers : Présentation**

En décembre 2011, l'IASB a modifié l'IAS 32 visant à remédier au manque d'uniformité dans l'application de certains critères de compensation. Les modifications ont précisé le sens du critère de compensation qui consiste à avoir « actuellement un droit juridiquement exécutoire de compenser » et le principe sous-tendant la notion de règlement net, y compris le fait que certains mécanismes de règlement brut aboutissent à un résultat qui peut être considéré comme équivalent à un règlement net. Ces modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014. Une application anticipée est permise, pourvu que les modifications correspondantes d'IFRS 7 soient appliquées en même temps. La Société entend adopter cette nouvelle norme à compter de sa date d'entrée en vigueur. La Société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

**2. ADOPTION OF NEW AND REVISED STANDARDS AND INTERPRETATIONS  
(continued)**

**2.2 Future changes in accounting methods**

At the date of approval of these financial statements, certain new standards, amendments and interpretations to existing standards have been published but are not yet effective, and have not been early adopted by the Company.

Management anticipates that all of the pronouncements will be adopted in the Company's accounting policy for the first period beginning after the effective date of the pronouncements. Information on new standards, amendments and interpretations that are expected to be relevant to the Company's financial statements is provided below. Certain other new standards and interpretations have been issued but are not expected to have a material impact on the Company's financial statements.

**IFRS annual improvements**

As part of its annual improvement process, in December 2013 the IASB published amendments to IFRS 1 – IFRS 2 – IFRS 3 – IFRS 8 – IFRS 13 – IAS 16 – IAS 24 – IAS 38 and IAS 40. These improvements clarify the guidance and wording or make relatively minor changes to standards. The changes apply starting on July 1<sup>st</sup>, 2014. The Company has not yet evaluated the impact of these improvements on its financial statements.

**IFRS 9 – Financial Instruments**

In October 2010, the IASB released IFRS 9, which is the first part of a three-part project intended to replace IAS 39 *Financial Instruments: Recognition and Measurement*. The first part covers the classification and measurement of financial assets and financial liabilities, with impairment of financial assets and hedge accounting being addressed in the other two parts. The Company will need to classify financial assets as being measured subsequently either at amortized cost or at fair value, depending on the economic model that the Company follows for managing its financial assets and the contractual cash flows from the financial asset. The measurement of most financial liabilities at amortized cost is maintained, but when an entity measures a financial liability at fair value, the share of the changes in fair value associated with the credit risk specific to the entity must be presented in other comprehensive income rather than in net earnings. The standard had to come into effect for years beginning on or after January 1, 2015, but this date was removed in 2013. Early application is permitted. The Company intends to adopt this new standard starting from its effective date and expects not to suffer any impact relating to the adoption of this revision.

**IAS 32 – Financial Instruments: Presentation**

In December 2011, the IASB amended IAS 32 to address inconsistencies identified in applying some of the offsetting criteria. The amendments clarified the meaning of the offsetting criterion "currently has a legally enforceable right to set off" and the principle behind net settlement, including identifying when some gross settlement systems may be considered equivalent to net settlement. These amendments apply for fiscal years beginning on or after January 1, 2014. Early application is permitted, provided that the corresponding amendments of IFRS 7 are applied at the same time. The Company intends to adopt this new standard starting from its effective date. The Company is currently assessing the impact of adopting this standard on its financial statements.

Notes afférentes aux états financiers  
28 février 2014 et 28 février 2013

Notes to Financial Statements  
February 28, 2014, and February 28, 2013

2. ADOPTION DE NORMES ET D'INTERPRÉTATIONS NOUVELLES ET RÉVISÉES  
(suite)

2.2 Modifications futures de méthodes comptables (suite)

IAS 36 - Dépréciation d'actifs

En mai 2013, l'IASB a publié un amendement à IAS 36 *Dépréciation d'actifs* qui propose d'ajouter de l'information à fournir sur la valeur recouvrable des actifs dépréciés dans le cas où cette dernière est fondée sur la juste valeur, diminuée des coûts de sortie. Cet amendement clarifie également l'information à fournir sur cette valeur recouvrable à la suite de l'application d'IFRS 13 Évaluation de la juste valeur. L'amendement s'appliquera aux états financiers ouverts à compter du 1er janvier 2014. La Société évalue actuellement les impacts de cet amendement sur ses états financiers.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

3.1 Base d'établissement

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Ils ont été dressés selon le principe du coût historique à l'exception de certains instruments financiers à leur juste valeur.

3.2 Constatation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date d'opération et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de comptabilité d'exercice en fonction du temps écoulé. Les autres revenus sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

3.3 Aides gouvernementales

Dans le cadre de ses activités, la Société reçoit différentes subventions relativement à l'expansion de ses activités. Ces aides gouvernementales sont constatées lorsqu'il y a une assurance raisonnable que la Société se conformera aux conditions attachées aux subventions et que celles-ci seront reçues. La Société utilise la méthode de la réduction du coût pour comptabiliser les subventions. Celles-ci sont portées en diminution de la charge ou de l'actif admissible auquel les subventions se rapportent.

Lorsque l'aide gouvernementale est remboursable, un passif est créé si un événement donnant lieu au remboursement survient. Ce passif est comptabilisé à la valeur actualisée des remboursements qui sont dus.

2 ADOPTION OF NEW AND REVISED STANDARDS AND INTERPRETATIONS  
(continued)

2.2 Future changes in accounting methods (continued)

IAS 36 – Impairment of Assets

In May 2013, the IASB issued an amendment to IAS 36 *Impairment of Assets* to require disclosures about the recoverable amount of impaired assets in cases where the recoverable amount is based on fair value less cost of disposal. This amendment also clarifies the disclosure required on this recoverable amount following application of IFRS 13 *Fair Value Measurement*. The amendment applies to annual periods beginning on or after January 1, 2014. The Company is currently evaluating the impact of this amendment on its financial statements.

3. SIGNIFICANT ACCOUNTING METHODS

3.1 Basis of preparation

The financial statements have been prepared in accordance with International Financial Reporting Standards ("IFRS"). They have been prepared under the historical cost convention with the exception of certain financial instruments at their fair value.

3.2 Revenue recognition

Investment transactions are recognized on the transaction date, and the resulting revenue is recorded on an accrual basis. Other revenue is recorded as services are carried out.

3.3 Government subsidies

As part of its activities, the Company receives various grants in order to expand its activities. These government subsidies are recorded when there is reasonable assurance that the Company will comply with the conditions attached to the grants and that the grants will be received. The Company uses the cost reduction method to account for grants. They reduce the expense or the eligible asset to which they relate.

When the government subsidy is refundable, a liability is created if an event giving rise to a refund occurs. This liability is recorded at the discounted value of the refunds that are due.

Notes afférentes aux états financiers  
28 février 2014 et 28 février 2013

Notes to Financial Statements  
February 28, 2014, and February 28, 2013

**3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**3.4 Instruments financiers**

La Société classe ses instruments financiers par catégorie en fonction de leur nature et de leurs caractéristiques. La direction détermine la classification au moment de la comptabilisation initiale, qui correspond habituellement à la date de transaction.

Tous les actifs financiers, sauf ceux à la juste valeur par le biais du résultat net, sont soumis à un test de dépréciation annuel et dévalués lorsqu'il y a une indication de perte de valeur selon certains critères spécifiques mentionnés ci-après.

Tous les produits et charges liés aux instruments financiers sont présentés dans les autres produits et autres charges.

**a) Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net**

Tous les instruments financiers inclus dans cette catégorie répondent à la définition d'actifs financiers détenus à des fins de transactions. Les instruments financiers détenus à des fins de transactions sont des instruments qui sont détenus dans le but de les revendre à court terme. Les dérivés sont inclus dans cette catégorie à moins qu'ils correspondent à un instrument de couverture désigné et efficace. Les instruments classés dans cette catégorie comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Les instruments financiers inclus dans cette catégorie sont comptabilisés initialement et subséquemment à la juste valeur. Les coûts de transaction directement imputables et les variations de juste valeur sont comptabilisés en résultat net.

Les instruments classés dans cette catégorie sont présentés dans les actifs courants.

**b) Prêts et créances**

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés assortis de paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont présentés dans les actifs courants lorsqu'ils sont recouvrables dans les douze mois suivant la fin de la période, sinon ils sont classés dans les actifs non courants. La Société inclut dans cette catégorie les débiteurs.

Les instruments financiers inclus dans cette catégorie sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables. Par la suite, les prêts et créances sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

S'il existe des indications objectives d'une perte de valeur sur prêts et créances individuels, le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés (hors pertes de crédit futures qui n'ont pas été subies), actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif financier (c'est-à-dire au taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation initiale). La valeur comptable de l'actif est réduite par l'utilisation d'un compte de provision. Lorsque les prêts et créances sont considérés comme irrécouvrables, ils sont radiés en contrepartie de la provision.

Lorsque le montant de la perte de valeur diminue au cours d'une période ultérieure, et que cette diminution peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation (par exemple à une amélioration de la notation de crédit du débiteur), la perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise par ajustement de la provision. La reprise est limitée au coût amorti qui aurait été obtenu à la date de reprise de la dépréciation de l'actif financier, si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée. Le montant de la perte ainsi que le montant de la reprise sont comptabilisés au résultat net.

**3. SIGNIFICANT ACCOUNTING METHODS (CONTINUED)**

**3.4 Financial instruments**

The Company classifies its financial instruments by category based on their nature and their characteristics. Management determines the classification at the time of the initial recording, which usually corresponds to the transaction date.

All financial assets, except those at fair value through net earnings, are subject to an annual impairment test and are devalued when there is an indication of loss in value according to certain specific criteria mentioned below.

All income and expenses relating to financial instruments are presented in other income and expenses.

**a) Financial assets at fair value through profit and loss**

All financial instruments included in this category meet the definition of financial assets held for trading. Financial instruments held for trading are instruments that are held for the purpose of being resold in the short term. Derivatives are included in this category unless they correspond to a designated, effective hedging instrument. Instruments classified in this category include cash and cash equivalents.

Financial instruments included in this category are recognized initially and subsequently at fair value. Directly attributable transaction costs and changes in fair value are recognized in net earnings.

Instruments classified in this category are presented in current assets.

**b) Loans and receivables**

Loans and receivables are non-derivative financial assets with fixed or determinable payments that are not quoted in an active market. They are presented in current assets when they are recoverable within the twelve months following the end of the period; otherwise, they are classified in non-current assets. The Company includes accounts receivable in this category.

Financial instruments included in this category are initially recognized at fair value plus any directly attributable transaction costs. Loans and receivables are subsequently measured at amortized cost using the effective interest rate method.

If there are objective indications of a loss in value on individual loans and receivables, the amount of the loss is equal to the difference between the asset's book value and the present value of estimated future cash flows (excluding future credit losses that have not been incurred), discounted at the financial asset's original effective interest rate (i.e. at the effective interest rate calculated during the initial recognition). The asset's book value is reduced through the use of a provision account. When the loans and receivables are considered unrecoverable, they are written off against the provision. When the amount of the loss in value decreases during a subsequent period and this decrease can be objectively tied to an event occurring after recognition of the impairment (for example, an improvement in the debtor's credit rating), the previously recognized loss in value is reversed through an adjustment of the provision. The reversal is limited to the amortized cost that would have been obtained on the date of reversal of the financial asset's impairment if the impairment had not been recognized. The amount of the loss and the amount of the reversal are recognized in net earnings.

Notes afférentes aux états financiers  
28 février 2014 et 28 février 2013

Notes to Financial Statements  
February 28, 2014, and February 28, 2013

**3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**3. SIGNIFICANT ACCOUNTING METHODS (continued)**

**3.4 Instruments financiers (suite)**

**3.4 Financial instruments (continued)**

**b) Prêts et créances (suite)**

**b) Loans and receivables (continued)**

La méthodologie et les hypothèses utilisées pour estimer les flux de trésorerie sont régulièrement revues afin de réduire les différences éventuelles entre les estimations de perte et l'historique de perte réelle.

The methodology and assumptions used for estimating future cash flows are reviewed regularly to reduce any differences between loss estimates and actual loss experience.

**c) Actifs financiers disponibles à la vente**

**c) Available-for-sale financial assets**

Les actifs disponibles à la vente comprennent les instruments financiers non dérivés qui sont désignés en tant que tels lors de leur comptabilisation initiale ou qui ne sont classés dans aucune des autres catégories. Ils sont présentés dans les actifs courants lorsqu'ils sont recouvrables dans les douze mois suivant la fin de la période, sinon ils sont classés dans les actifs non courants. Ce poste comprend les placements en instruments de capitaux propres.

Available-for-sale assets include non-derivative financial instruments that are designated as such when they are first recorded or are not classified in any other category. They are presented in current assets when they are recoverable within the twelve months following the end of the period; otherwise, they are classified in non-current assets. This item includes investments in equity instruments.

Les instruments financiers inclus dans cette catégorie sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables. Par la suite, les actifs disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur, et tous les gains et les pertes non réalisés sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

Financial instruments included in this category are initially recognized at fair value plus any directly attributable transaction costs. Subsequently, available-for-sale assets are measured at fair value, and all unrealized gains and losses are recorded in other comprehensive income.

Toutefois, lorsqu'une diminution de la juste valeur d'un actif financier disponible à la vente est comptabilisée en autres éléments du résultat global et qu'il existe une indication objective d'une dépréciation importante ou prolongée de cet actif, la perte cumulée qui a été comptabilisée en autres éléments du résultat global est reclassée de capitaux propres en résultat net en tant qu'ajustement de reclassification même si l'actif financier n'a pas été décomptabilisé.

However, when a decrease in the fair value of an available-for-sale financial asset is recognized in other comprehensive income and there is an objective indication of a prolonged impairment of this asset, the cumulative loss that has been recognized in other comprehensive income is reclassified from shareholders' equity to net earnings as a reclassification adjustment even if the financial asset has not been derecognized.

Les pertes de valeur comptabilisées en résultat net pour un investissement dans un instrument de capitaux propres classé comme disponible à la vente ne sont pas reprises en résultat net. Lorsque la juste valeur d'un instrument d'emprunt classé comme disponible à la vente, autre qu'un instrument de capitaux propres, augmente au cours d'une période ultérieure, et que cette augmentation peut être objectivement reliée à un événement survenant après la comptabilisation en résultat de la perte de valeur, cette dernière est reprise et le montant de la reprise est comptabilisé en résultat net.

Losses in value recognized in net earnings for an investment in an equity instrument classified as available for sale are not reversed through net earnings. When the fair value of a debt instrument classified as available for sale, other than an equity instrument, increases during a subsequent period and this increase can be objectively tied to an event occurring after the recognition of the loss in value in net earnings, this loss is reversed, and the amount of the reversal is recognized in net earnings.

Lorsque l'actif est disposé ou lorsqu'une charge de dépréciation est comptabilisée, les gains ou pertes cumulés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés dans le résultat net et le reclassement est présenté distinctement dans l'état du résultat global.

When the asset is disposed of or when an impairment expense is recognized, the gains or losses accumulated in other comprehensive income items are reclassified in net earnings, and the reclassification is presented separately in the statement of comprehensive income.

Notes afférentes aux états financiers  
28 février 2014 et 28 février 2013

Notes to Financial Statements  
February 28, 2014, and February 28, 2013

**3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**3. SIGNIFICANT ACCOUNTING METHODS (continued)**

**3.4 Instruments financiers (suite)**

**3.4 Financial instruments (continued)**

**d) Autres passifs**

**d) Other liabilities**

Les instruments financiers inclus dans cette catégorie sont comptabilisés à la juste valeur initialement et les coûts liés à la transaction sont déduits de cette juste valeur. Par la suite, les autres passifs sont évalués au coût amorti. La différence entre la valeur comptable initiale des autres passifs et leur valeur de remboursement est comptabilisée dans le résultat net sur la durée du contrat selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils sont présentés dans les passifs courants lorsqu'ils sont remboursables dans les 12 mois suivant la fin de la période, sinon ils sont classés dans les passifs non courants. Ce poste comprend les fournisseurs et frais courus.

Financial instruments included in this category are recognized at fair value initially, and the costs associated with the transaction are deducted from this fair value. Other liabilities are subsequently measured at amortized cost. The difference between the initial book value of other liabilities and their expected exit value is recognized in net earnings over the term of the contract according to the effective interest rate method. They are presented in current liabilities when they are repayable within twelve months following the end of the period; otherwise, they are classified in non-current liabilities. This item includes accounts payable and accrued expenses.

**3.5 Résultat net de base et dilué par action**

**3.5 Basic and diluted net earnings per share**

Le résultat net de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat net dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives lesquelles englobent les options d'achat d'actions et les bons de souscription. Il faut considérer que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au début de l'exercice ou à la date d'émission des actions ordinaires potentielles si elle est ultérieure.

Basic net earnings per share are calculated by dividing the net earnings attributable to ordinary Company equity holders by the weighted average number of common shares outstanding during the year. Diluted earnings per share are calculated by adjusting the earnings attributable to holders of the Company's common shares as well as the weighted average number of outstanding common shares for the effects of all dilutive potential common shares which include stock options and warrants. It must be taken into account that dilutive potential common shares were converted to common shares at the beginning of the period or on the date of issuance of the potential common shares if it was a later date.

Pour calculer le résultat net dilué par action, une entité doit supposer que les options dilutives et les bons de souscription dilutifs ont été exercés. Le produit supposé de ces instruments doit être considéré comme ayant été perçu lors de l'émission d'actions ordinaires au cours moyen de marché des actions ordinaires pendant l'exercice. Pour les exercices terminés le 28 février 2014 et le 28 février 2013, le résultat net dilué par action est équivalent au résultat net de base par action, compte tenu de l'effet antidilutif des options et des bons de souscription.

To determine the diluted earnings per share, an entity must assume that the dilutive stock options and warrants have been exercised. The assumed proceeds from these instruments must be considered as having been received during the issuance of common shares at the average market price of common shares during the year. For the year ended February 28, 2014 and February 28, 2013, the diluted earnings per share are equal to the basic earnings per share, due to the anti-dilutive effect of stock options and warrants.

**3.6 Trésorerie et équivalents de trésorerie**

**3.6 Cash and cash equivalents**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société sont composés de l'encaisse et des placements temporaires dont le terme est égal ou inférieur à trois mois à compter de la date d'acquisition, qui sont très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

The Company's cash and cash equivalents include cash and short-term investments with a term equal to or less than three months from the date of issue or that are highly liquid, readily convertible to known amounts of cash, and subject to an insignificant risk of change in value.

**3.7 Encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation**

**3.7 Cash reserved for exploration and evaluation**

L'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation représente le produit de financements accreditifs non dépensé. Selon les restrictions imposées par ces sources de financement, la Société doit consacrer les fonds encaissés à la prospection et à l'évaluation de propriétés minières.

Cash reserved for exploration and evaluation represents proceeds from flow-through financing not yet incurred in exploration. According to the requirements of those financings, the Company has to apply the funds received for mining exploration activities.

Notes afférentes aux états financiers  
28 février 2014 et 28 février 2013

Notes to Financial Statements  
February 28, 2014, and February 28, 2013

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

3.8 Actifs d'exploration et d'évaluation

Les actifs d'exploration et d'évaluation incluent les coûts d'acquisition des droits miniers et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés minières. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins les pertes de valeur, les aides gouvernementales, les droits remboursables et les contributions de partenaires.

Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés au résultat net au moment où ils sont engagés.

Les droits miniers et les dépenses relatives aux activités d'exploration et d'évaluation sont incorporés au coût de l'actif par propriété jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Aucun amortissement n'est imputé au cours de la phase d'exploration et d'évaluation. Les coûts capitalisés incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage, les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale et les paiements fondés sur des actions reliés aux actifs d'exploration et d'évaluation.

S'il était établi que la viabilité d'un projet n'est pas assurée ou si le projet était abandonné, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable et l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat net.

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation relatifs à la propriété minière sont alors transférés dans la catégorie *Actifs miniers en construction*. Avant le transfert, les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation, et toute perte doit être comptabilisée en résultat avant le reclassement.

À la suite du transfert des actifs d'exploration et d'évaluation dans la catégorie *Actifs miniers en construction*, tous les coûts subséquents de construction, d'installation et d'achèvement de l'équipement et des infrastructures sont capitalisés dans la catégorie *Actifs miniers en construction*. Une fois l'étape de développement complétée, tous les actifs inclus sous *Actifs miniers en construction* sont alors transférés dans la catégorie *Actifs miniers* et sont amortis sur les durées d'utilité de ces actifs. Jusqu'à maintenant, aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minière n'a été démontrée.

*Cession d'intérêt relativement à des conventions d'option*

Lors de cessions d'intérêt relativement à des conventions d'option, la Société ne comptabilise pas les dépenses d'exploration et d'évaluation engagées sur les propriétés par l'acquéreur. De plus, les contreparties reçues en trésorerie de l'acquéreur sont portées en diminution de la valeur comptable des dépenses capitalisées auparavant, tout excédent étant comptabilisé comme un profit sur la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation en résultat net.

3. SIGNIFICANT ACCOUNTING METHODS (continued)

3.8 Exploration and evaluation assets

Exploration and evaluation assets include costs incurred in the acquisition of mining rights and expenditures related to the exploration and evaluation of mining properties. These assets are recognized as intangible fixed assets and are shown at cost less impairment, government subsidies, refundable rights, and partner contributions.

Costs incurred prior to the acquisition of legal easements for exploration and evaluation are recognized on the income statement at the time when they are incurred. Mining rights and expenditures related to exploration and evaluation activities are capitalized in the cost of the asset, by property, until the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrated. No depreciation is charged during the exploration and evaluation phase. Capitalized costs include topographical, geological, geochemical, and geophysical surveys, exploration drilling, trenching, sampling, activities related to the evaluation of technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource, and share-based payments related to exploration and evaluation assets.

If it has been established that a project's viability is not guaranteed or if a project has been abandoned, the capitalized amount will be reduced to its recoverable value, and the difference will be recognized immediately in net earnings.

If the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource can be demonstrated, the exploration and evaluation assets related to the mining property will then be transferred to the *Mining assets under construction* category. Before the transfer, exploration and evaluation assets must undergo an impairment test, and all impairment must be recognized in the earnings before reclassification.

After transferring exploration and evaluation assets to the *Mining assets under construction* category, all subsequent costs related to construction, installation, and completion of equipment and facilities are capitalized in the *Mining assets under construction* category. Once the development stage is completed, all assets included in *Mining assets under construction* are then transferred to the *Mining assets* category and are depreciated over the useful lives of these assets. To date, no mineral resources have proven to be commercially viable.

*Assignment of interest in relation to option agreements*

During assignments of interest with regard to option agreements, the Company does not recognize exploration and evaluation expenditures incurred on the properties by the acquirer. In addition, the cash consideration received from the acquirer reduces the book value of the previously capitalized expenditures, with any surplus being recognized as a profit on the disposal of exploration and evaluation assets in net earnings.



Notes afférentes aux états financiers  
28 février 2014 et 28 février 2013

Notes to Financial Statements  
February 28, 2014, and February 28, 2013

**3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**3.9 Provision pour frais de restauration**

Une provision pour frais de restauration environnementale est comptabilisée lorsque : i) la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'événements passés; ii) il est plus probable qu'improbable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation; et iii) le montant peut être évalué de façon fiable.

**3.10 Dépréciation d'actifs à long terme**

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus). Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède la valeur recouvrable. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable.

**3.11 Contrats de location simple**

Les contrats de location pour lesquels une portion importante des risques et des avantages est conservée par le bailleur sont traités comme des contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges linéairement pendant toute la durée du contrat de location. Les frais connexes, comme ceux se rapportant à la maintenance et l'assurance, sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés.

**3.12 Avantages du personnel**

Le coût des avantages du personnel à court terme (ceux qui sont payables dans les 12 mois après que le service soit rendu, comme les congés de vacances et de maladie payés, les primes et certains avantages non monétaires tels que les soins médicaux) est comptabilisé dans l'exercice où le service est rendu et n'est pas actualisé.

**3.13 Redevances**

Les redevances sur les produits nets de fonderie ne sont généralement pas comptabilisées au moment de l'acquisition d'une propriété minière puisqu'elles sont considérées comme étant un passif éventuel. Les redevances ne sont comptabilisées que lorsqu'elles sont probables et qu'elles peuvent être évaluées avec une fiabilité suffisante.

**3.14 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation**

Les éléments des états financiers sont évalués dans la monnaie de l'environnement principal dans lequel la Société exerce ses activités (la monnaie fonctionnelle). La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société sont le dollar canadien.

**3. SIGNIFICANT ACCOUNTING METHODS (continued)**

**3.9 Provision for clean-up expenses**

A provision for environmental clean-up expenses is recognized when: i) the Company has a current obligation (legal or implied) resulting from past events; ii) it is more likely than not that an outflow of resources will be necessary to settle the obligation; and iii) the amount can be reliably measured.

**3.10 Impairment of long-lived assets**

Long-lived assets are tested for impairment whenever events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable. The recoverable amount is the higher of its fair value less costs for sale and its value in use (present value of the future cash flows expected). An impairment loss is recognized when their carrying value exceeds the recoverable amount. The amount of the impairment loss is determined as the excess of the carrying value of the asset over its recoverable amount.

**3.11 Operating leases**

Leases in which the lessor retains a significant portion of the risks and benefits are treated as operating leases. Payments made under operating leases are recognized as an expense on a straight-line basis for the entire duration of the lease. Related fees, like those relating to maintenance and insurance, are recognized as expenses as they are incurred.

**3.12 Staff benefits**

The cost of short-term staff benefits (those that are payable within twelve months after services are rendered, such as paid vacation and sick leave, bonuses, and certain non-monetary benefits such as medical care) is recognized in the year when the service is rendered and is not discounted.

**3.13 Royalties**

Royalties on net smelter proceeds are not generally recognized at the time of the acquisition of a mining property since they are considered to be contingent liabilities. Royalties are only recognized when they are likely and can be measured with sufficient reliability.

**3.14 Functional and presentation currency**

Items included in the financial statements are measured using the currency of the primary economic environment in which the Company operates ("the functional currency"). The Company's financial statements are presented in Canadian dollars, which are the Company's functional and presentation currency.



Notes afférentes aux états financiers  
28 février 2014 et 28 février 2013

Notes to Financial Statements  
February 28, 2014, and February 28, 2013

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

3. SIGNIFICANT ACCOUNTING METHODS (continued)

3.15 Impôts

3.15 Income tax

La Société comptabilise les impôts sur le résultat selon la méthode de l'actif et du passif d'impôt différé. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs. Tout changement survenu dans le montant net des actifs et passifs d'impôt différé est porté aux résultats. Les actifs et passifs d'impôt différé sont déterminés en fonction des taux d'imposition et des lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur qui, selon ce qui est à prévoir, s'appliqueront au revenu imposable des périodes au cours desquelles les actifs et passifs seront recouverts ou réglés. Les actifs d'impôt différé sont constatés lorsqu'il est probable qu'ils se réaliseront. Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

The Company recognizes income taxes on earnings according to the deferred tax asset and liability method. Deferred tax assets and liabilities are determined based on the difference between the book value and the fiscal value of the assets and liabilities. Any change in the net amount of the deferred tax assets and liabilities is recorded in earnings. Deferred tax assets and liabilities are determined based on the tax rate and tax laws enacted or substantively enacted that, according to what is to be provided for, will apply to the taxable income of the periods during which the assets and liabilities will be recovered or settled. Deferred tax assets are recognized when it is likely that they will be realized. Deferred tax assets and liabilities are not discounted.

La charge d'impôt comprend l'impôt exigible et différé. Cette charge est constatée dans le résultat net, sauf pour l'impôt relié aux éléments inclus dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres, en tel cas la charge d'impôt est comptabilisée respectivement dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres.

The tax expense includes current and deferred tax. This expense is recognized in net earnings, except for the tax related to items included in other comprehensive income or in shareholders' equity; in this case, the tax expense is recognized in other comprehensive income or shareholders' equity respectively.

En vertu de la législation fiscale relative aux placements accreditifs, la Société est tenue de renoncer à des déductions pour des dépenses d'exploration et d'évaluation au profit des investisseurs. Lorsque la Société a renoncé aux déductions fiscales et a engagé les dépenses admissibles, la renonciation aux déductions fiscales est comptabilisée en résultat en augmentation de la charge d'impôt différé et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour l'écart temporaire entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées dans les actifs et la base fiscale de celles-ci.

Under tax legislation related to flow-through investments, the Company is required to forfeit deductions for exploration and evaluation expenses and pass them on to investors. When the Company has given up income tax deductions and has incurred eligible expenses, the forfeited tax deductions are recognized in earnings as an increase in the deferred tax expense, and a deferred tax liability is recognized for the temporary difference between the book value of eligible expenses capitalized in assets and their tax base.

L'actif ou le passif d'impôt exigible correspond aux obligations ou aux réclamations des périodes précédentes ou courantes des autorités fiscales qui ne sont toujours pas reçues ou payées à la fin de la période financière. L'impôt exigible est calculé en fonction du bénéfice fiscal qui diffère du résultat net. Ce calcul a été effectué en fonction des taux d'imposition et des lois en vigueur à la fin de la période financière.

The payable tax asset or liability corresponds to the obligations or claims for previous or current periods of the tax authorities that are still not received or paid at the end of the period. The payable tax is calculated based on taxable income, which differs from net earnings. This calculation was performed based on the tax rates and the laws in force at the end of the period.

3.16 Capitaux propres

3.16 Shareholders' equity

*Capital social*

*Capital stock*

Le capital social est présenté à la valeur à laquelle les actions ont été émises diminué des primes sur actions accreditives et sur certains bons de souscription. Les coûts liés à l'émission d'actions, des bons de souscription et des options d'achat d'actions sont présentés dans les capitaux propres, nets d'impôts, en déduction du produit d'émission au cours de l'exercice où ces transactions ont eu lieu.

Capital stock is presented at the value at which the shares were issued minus premiums on flow-through shares and on certain warrants. Costs related to the issuance of shares, warrants, and stock options are presented in shareholders' equity, net of taxes, as a deduction from the proceeds of issue during the year in which these transactions took place.

*Émission d'actions accreditives*

*Issuance of flow-through shares*

La Société finance certains actifs d'exploration et d'évaluation au moyen de l'émission d'actions accreditives. L'émission d'actions accreditives est comptabilisée comme un instrument financier composé. La composante passif représente l'obligation de transférer des déductions fiscales au profit des investisseurs. Les produits des émissions d'actions dans le cadre de placements accreditifs sont répartis entre les actions accreditives émises et le passif au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué au passif, lequel est renversé aux résultats à titre de prime sur placement accreditif lorsque les dépenses admissibles sont engagées.

The Company finances certain exploration and evaluation assets by issuing flow-through shares. The issuance of flow-through shares is recognized as a compound financial instrument. The liability component represents the obligation to transfer tax deductions to investors. Proceeds from shares issued as flow-through investments are allocated between flow-through shares issued and liabilities through the residual method. The proceeds are first allocated to shares based on the market price at the time of issuance, and the residual amount is allocated to liabilities, which is reversed in earnings as a flow-through premium when eligible expenses are incurred.

Notes afférentes aux états financiers  
28 février 2014 et 28 février 2013

Notes to Financial Statements  
February 28, 2014, and February 28, 2013

**3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**3. SIGNIFICANT ACCOUNTING METHODS (continued)**

**3.16 Capitaux propres (suite)**

**3.16 Shareholders' equity (continued)**

*Bons de souscription*

*Warrants*

Les produits des émissions d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué aux bons de souscription. La juste valeur des bons de souscription émis aux courtiers est déterminée à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes.

Proceeds from issuance of units are allocated between shares and warrants issued using the residual method. Proceeds are first allocated to shares according to the quoted price of existing shares at the time of issuance and any residual in the proceeds is allocated to warrants. The fair value of the warrants issued to brokers is determined by using the Black-Scholes option pricing model.

*Surplus d'apport*

*Contributed surplus*

Le surplus d'apport représente les charges liées aux options sur actions et aux bons de souscription jusqu'à l'exercice de ceux-ci.

The contributed surplus includes expenses associated with stock options and warrants until they are exercised.

*Résultats non distribués*

*Retained earnings*

Les résultats non distribués comprennent l'ensemble des profits et pertes non distribués de l'exercice en cours et des exercices antérieurs.

Retained earnings include all non-distributed profits and losses from the current year and prior years.

**3.17 Paiements fondés sur des actions**

**3.17 Share-based payments**

La Société gère un régime de paiements fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, membres du personnel et consultants qui y sont admissibles. Le régime ne comporte pas d'options de règlement en espèces. La Société émet à l'occasion des bons de souscription de courtier.

The Company manages a direct equity-settled share-based payment system for directors, staff members, and consultants who are eligible. The system does not include cash settlement options. The Company occasionally issues broker warrants.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur. Lorsqu'un membre du personnel est rémunéré au moyen de paiements fondés sur des actions, la juste valeur des services rendus par ce membre du personnel est déterminée indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. La même méthode est utilisée pour les transactions avec des consultants dont le paiement est fondé sur des actions et dont la juste valeur des services reçus ne peut être évaluée de façon fiable. Cette juste valeur est évaluée à la date d'attribution.

All goods and services received in exchange for the grant of any share-based payment are measured at their fair value. When a staff member is compensated through share-based payments, the fair value of this staff member's services rendered is determined indirectly by reference to the fair value of the shareholders' equity instruments granted. The same method is used for transactions with consultants whose payment is based on shares and for which the fair value of the received services cannot be measured reliably. This fair value is measured at the allocation date.

Les paiements fondés sur des actions, à l'exception des bons de souscription de courtier, sont ultimement comptabilisés en résultat à la dépense ou capitalisés comme actifs d'exploration et d'évaluation selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres. Les paiements fondés sur des actions à des courtiers dans le cas d'un financement en actions sont comptabilisés comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est comptabilisée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

Share-based payments, with the exception of broker warrants, are ultimately recognized in earnings as an expense or capitalized as exploration and evaluation assets according to the nature of the payment, and the offset is credited to contributed surplus in shareholders' equity. Share-based payments to brokers in the case of equity financing are recognized as issue expenses for shareholders' equity instruments, and the offset is credited to contributed surplus in shareholders' equity.

Chaque tranche d'une attribution dont l'acquisition est échelonnée dans le temps est traitée comme une attribution distincte ayant sa propre date d'acquisition des droits et sa propre juste valeur.

Each tranche of an award with a phased vesting period is considered to be a distinct award with its own vesting date and its own fair value.

Notes afférentes aux états financiers  
28 février 2014 et 28 février 2013

Notes to Financial Statements  
February 28, 2014, and February 28, 2013

**3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**3.17 Paiements fondés sur des actions (suite)**

Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les conditions d'acquisition non liées au marché font partie des hypothèses portant sur le nombre d'options qui, selon les attentes, deviendront exerçables. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans l'exercice en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieurs si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

Au moment de l'exercice d'une option sur actions et des bons de souscription de courtier, les produits reçus moins les coûts de transaction directement attribuables sont portés au capital social. Les charges accumulées liées aux options sur actions et aux bons de souscription de courtier comptabilisées au surplus d'apport sont transférées au capital social.

**3.18 Information sectorielle**

En conformité avec l'IFRS 8 *Secteurs opérationnels*, la Société doit présenter et divulguer l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par les principaux décideurs opérationnels, c'est-à-dire le président et le conseil d'administration, dans le but de déterminer la performance de la Société.

La Société a déterminé qu'il n'y avait qu'un seul secteur opérationnel, soit le secteur d'exploration et d'évaluation.

**4. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES**

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. L'information sur les jugements, les estimations et les hypothèses significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après.

**Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation**

Pour les actifs d'exploration et d'évaluation, la direction doit notamment porter un jugement sur les éléments suivants afin de déterminer s'il y a lieu ou non de procéder à un test de dépréciation : la période pendant laquelle la Société a le droit d'explorer dans la zone spécifique a expiré pendant cette période ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé; d'importantes dépenses d'exploration et d'évaluation ultérieures de ressources minérales dans la zone spécifique ne sont ni prévues au budget, ni programmées; l'exploration et l'évaluation de ressources minérales dans la zone spécifique n'ont pas mené à la découverte de quantités de ressources minérales commercialement viables et la Société a décidé de cesser de telles activités dans la zone spécifique; ou encore, des données suffisantes existent pour indiquer que, bien qu'il soit probable qu'un développement dans la zone spécifique se poursuivra, la valeur comptable de l'actif d'exploration et d'évaluation ne sera probablement pas récupérée dans sa totalité à la suite du développement réussi ou de la vente.

**3. SIGNIFICANT ACCOUNTING METHODS (continued)**

**3.17 Share-based payments (continued)**

If vesting periods or conditions apply, the expense is allocated over the vesting period based on the best available estimate of the number of stock options expected to vest. Non-market vesting conditions are part of assumptions on the number of options that, depending on expectations, will become exercisable. Estimations are then revised when there are indications that the number of share options expected to vest differs from previous estimates. Any cumulative adjustment prior to vesting is recognized in the current year. No adjustment is made to charges recorded in previous years if the number of stock options that were ultimately vested differs from what was expected at the moment of vesting.

When exercising a stock option and broker warrants, proceeds received less directly attributable transaction costs are applied to capital stock. Accumulated expenses related to stock options and broker warrants recognized as contributed surplus are transferred to shareholders' equity.

**3.18 Segment information**

In accordance with IFRS 8 *Operating Segments*, the Company must present and divulge segment information according to information regularly examined by the key operational decision-makers, i.e. the president and the board of directors, with an aim to determine the Company's performance.

The Company has determined that it only has one operating segment, the exploration and evaluation segment.

**4. JUDGMENTS, ESTIMATES, AND ASSUMPTIONS**

When preparing the financial statements, Management makes a number of judgments, estimates, and assumptions about recognition and measurement of assets, liabilities, income, and expenses. The actual results may differ from the judgments, estimates, and assumptions made by Management and will rarely be identical to the estimated results. Information about the significant judgments, estimates, and assumptions that have the most impact on the recognition and measurement of assets, liabilities, income, and expenses is discussed below.

**Impairment of exploration and evaluation assets**

For exploration and evaluation assets, Management must make a judgment about the following items in order to determine whether an impairment test should be performed: the period for which the entity has the right to explore in the specific area has expired during the period or will expire in the near future and is not expected to be renewed; substantive expenditure on further exploration for and evaluation of mineral resources in the specific area is neither budgeted nor planned; exploration for and evaluation of mineral resources in the specific area have not led to the discovery of commercially viable quantities of mineral resources and the entity has decided to discontinue such activities in the specific area; or sufficient data exist to indicate that, although a development in the specific area is likely to proceed, the carrying amount of the exploration and evaluation asset is unlikely to be recovered in full from successful development or by sale.

Notes afférentes aux états financiers  
28 février 2014 et 28 février 2013

Notes to Financial Statements  
February 28, 2014, and February 28, 2013

**4. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)**

**Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation (suite)**

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement doit être estimée. S'il n'est pas possible d'en estimer la valeur recouvrable, la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient doit être déterminée. L'identification des unités génératrices de trésorerie est une étape qui nécessite une part considérable de jugement de la part de la direction. Le test de dépréciation d'un actif individuel ou d'une unité génératrice de trésorerie, aussi bien que l'identification d'une reprise de perte de valeur, requiert que la direction estime la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie. Pour ce faire, la direction a recours à plusieurs hypothèses qui se rapportent à des événements et des circonstances futurs. Ces hypothèses et estimations devront être modifiées si de nouvelles informations s'avèrent disponibles. Dans un tel cas, les résultats réels en matière des dépréciations ou des reprises de perte de valeur pourraient être différents et nécessiter des ajustements significatifs aux actifs et aux résultats de la Société au cours du prochain exercice.

**Impôt différé**

L'évaluation de la probabilité d'un bénéfice imposable futur implique le jugement. Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles en réduction desquels des écarts temporaires déductibles ainsi que le report des crédits d'impôt non utilisés et les pertes d'impôt non utilisées pourront être imputés.

Par « probable », la Société entend que les chances que l'événement ou les événements futurs se produisent effectivement sont élevées.

La Société ne juge pas probable la disponibilité de tels bénéfices imposables, d'autant plus que la nature même des éléments composant les passifs d'impôt différé rend très incertaine la création d'un bénéfice imposable qui serait causé par une simple réduction de ce passif.

**Continuité de l'exploitation**

L'évaluation de la capacité de la Société de réaliser sa stratégie par le financement de ses besoins futurs en fonds de roulement implique de porter des jugements et des estimations. De plus amples informations au sujet de la continuité de l'exploitation sont présentées à la note 1.

**Évaluation des paiements à base d'actions**

La Société constate tous ses paiements à base d'actions à l'aide de la méthode de la juste valeur. La Société utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour déterminer la juste valeur des options d'achat d'actions et des bons de souscription émis à des courtiers. Le principal élément qui affecte les estimations de la juste valeur des options d'achat d'actions et de ces bons de souscription est le taux de volatilité prévu du cours de l'action. La Société estime présentement la volatilité prévue de ses actions ordinaires en fonction de la volatilité historique en tenant compte de la durée de vie prévue des options et des bons de souscription de courtier.

**4. JUDGMENTS, ESTIMATES, AND ASSUMPTIONS (continued)**

**Impairment of exploration and evaluation assets (continued)**

If an indication of impairment loss or reversal of an impairment loss exists, the recoverable amount of the individual asset must be estimated. If it is impossible to estimate the recoverable value of that individual asset, the recoverable amount of the cash-generating unit to which the asset is allocated must be determined. The identification of cash-generating units requires a considerable amount of judgment by Management. The impairment test of an individual asset or a cash-generating unit, as well as the identification of a reversal of an impairment loss, requires Management to estimate the recoverable amount of the asset or cash-generating unit. To do this, Management makes several assumptions relating to events and future circumstances. These assumptions and estimates are subject to change if new information becomes available. In such a case, the impairment losses or reversals of impairment losses may differ, and significant adjustments to the Company's assets and earnings may be required during the next fiscal year.

**Deferred tax**

The measurement of the probability of future taxable income entails a judgement. A deferred tax asset is recognized to the extent that it is likely that taxable income will be available as a reduction in which deductible temporary differences as well as the carry-forward of unused tax credits and unused tax losses can be charged.

By "likely," the Company means that the chances that the future event or events will actually occur are high.

The Company does not deem the availability of such taxable earnings to be likely, especially since the very nature of the components of the deferred tax liabilities makes the creation of taxable income that would be caused by a simple reduction of this liability very uncertain.

**Going concern**

The measurement of the Company's ability to achieve its strategy through the financing of future work capital needs involves making judgments and estimates. More detailed going-concern information is presented in Note 1.

**Measurement of share-based payments**

The Company recognizes all of its share-based payments using the fair value method. The Company uses the Black-Scholes valuation model in order to determine the fair value of stock options and warrants issued to brokers. The main factor that affects fair value estimates of stock options and these warrants is the expected volatility rate of the stock price. The Company currently estimates the expected volatility of its common shares based on the historical volatility by taking the expected lifetime of the options and broker warrants into account.

Notes afférentes aux états financiers  
28 février 2014 et 28 février 2013

Notes to Financial Statements  
February 28, 2014, and February 28, 2013

4. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)

Actifs financiers disponibles à la vente

La Société examine trimestriellement son portefeuille d'actifs financiers disponibles à la vente afin de déterminer si une dépréciation doit être comptabilisée dans le résultat net. Pour ce faire, la Société doit faire preuve de jugement quant à savoir s'il existe une indication objective de dépréciation, qui inclut une baisse importante ou prolongée de la juste valeur d'un instrument de capitaux propres en deçà de son coût. Afin de déterminer ces critères, la Société s'est basée sur les mouvements historiques des prix dans son portefeuille et la durée pendant laquelle la juste valeur était inférieure au coût d'acquisition.

5. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	28 février / February 28, 2014
	\$
Encaisse	-
Fonds réservés à l'exploration (note 18)	511 367
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>511 367</b>

6. DÉBITEURS

	28 février / February 28, 2014
	\$
Taxes à la consommation	39 732
Autres	45 732
	85 464

7. PLACEMENT

	28 février / February 28, 2014
	\$
Placement en actions d'une société ouverte	11 200

4. JUDGMENTS, ESTIMATES, AND ASSUMPTIONS (continued)

Available-for-sale financial assets

The Company examines its portfolio of available-for-sale financial assets on a quarterly basis in order to determine whether impairment must be recorded in net earnings. To do this, the Company must exercise judgment as to whether there is an objective indication of impairment, which includes a significant, prolonged decrease in the fair value of an equity instrument below its cost. In order to determine these criteria, the Company relied on historical price movements in its portfolio and the length of time during which the fair value was less than the acquisition cost.

5. CASH AND CASH EQUIVALENTS

	February 28, / 28 février 2013
	\$
-	Cash
151 866	Cash reserved for exploration (Note 18)
<b>151 866</b>	<b>Cash and cash equivalents</b>

6. ACCOUNTS RECEIVABLE

	February 28, / 28 février 2013
	\$
47 287	Consumption taxes
10 136	Other
<b>57 423</b>	

7. INVESTMENT

	February 28, / 28 février 2013
	\$
17 500	Investment in shares in a public company

Notes afférentes aux états financiers  
28 février 2014 et 28 février 2013

Notes to Financial Statements  
February 28, 2014, and February 28, 2013

8. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION	
Propriétés minières	
	28 février / February 28, 2014
	\$
<b>Manitoba</b>	
Edmund	10 513
Kistigan Lake	10 076
Little Stull Lake <sup>(1)</sup>	268 788
<b>Nouveau-Brunswick</b>	
Nicholas-Denys	
Secteur – Ann's Creek <sup>(1)</sup>	126 508
Secteur – Rocky Brook	14 850
Secteur – Beresford Copper <sup>(1)</sup>	544 069
Turgeon	
Secteur – Turgeon <sup>(1)</sup>	6 622
Secteur – Turgeon Sud	6 500
<b>Québec</b>	
Sainte-Marguerite <sup>(1)</sup>	1 015 402
	2 003 328
<b>Déduction :</b>	
Contribution d'un partenaire	
Sainte-Marguerite	(12 500)
<b>Total des propriétés minières</b>	<b>1 990 828</b>

8. EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS			
Mining properties			
		February 28, / 28 février	
	Additions	2013	
	\$	\$	\$
<b>Manitoba</b>			
	-	10 513	
	10 076	-	
	166 860	101 928	
<b>New Brunswick</b>			
Nicholas-Denys			
	2 420	124 088	
	1 020	13 830	
	60 950	483 119	
Turgeon			
	1 550	5 072	
	(5 630)	12 130	
	-	1 015 402	
	237 246	1 766 082	
<b>Less:</b>			
	-	(12 500)	
	237 246	1 753 582	Total mining properties





8. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

Propriétés minières

	28 février / February 28, 2013	\$
<b>Manitoba</b>		
Edmund	10 513	
Little Stull Lake <sup>(1)</sup>	101 928	
<b>Nouveau-Brunswick</b>		
Nicholas-Denys		
Secteur – Ann's Creek <sup>(1)</sup>	124 088	
Secteur – Rocky Brook	13 830	
Secteur – Beresford Copper <sup>(1)</sup>	483 119	
Turgeon		
Secteur – Turgeon <sup>(1)</sup>	5 072	
Secteur – Turgeon Sud	12 130	
<b>Québec</b>		
Sainte-Marguerite <sup>(1)</sup>	1 015 402	
	1 766 082	
<b>Déduction :</b>		
Contribution d'un partenaire Sainte-Marguerite	(12 500)	
<b>Total des propriétés minières</b>	<b>1 753 582</b>	

Frais d'exploration

	28 février / February 28, 2013	\$
<b>Manitoba</b>		
Edmund	1 824	
Little Stull Lake	1 975 312	
<b>Nouveau-Brunswick</b>		
Nicholas-Denys		
Secteur – Ann's Creek	7 134 096	
Secteur – Rocky Brook	13 477	
Secteur – Beresford Copper	1 309 446	
Turgeon		
Secteur – Turgeon	1 208 461	
Secteur – Turgeon Sud	116 065	
<b>Québec</b>		
Sainte-Marguerite	237 033	
	11 995 714	
<b>Déductions :</b>		
Aides gouvernementales à l'exploration et contribution d'un partenaire		
Little Stull Lake	(205 998)	
Nicholas-Denys		
Secteur – Ann's Creek	(78 000)	
Secteur – Beresford Copper	(55 000)	
Turgeon		
Secteur – Turgeon	(141 536)	
Sainte-Marguerite	(26 608)	
	(507 142)	
<b>Total des frais d'exploration</b>	<b>11 488 572</b>	

8. EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)

Mining properties

	February 29, / 29 février 2012	\$
<b>Manitoba</b>		
Edmund	10 513	
Little Stull Lake <sup>(1)</sup>	101 865	
<b>New Brunswick</b>		
Nicholas-Denys		
Ann's Creek <sup>(1)</sup> area	107 269	
Rocky Brook area	-	
Beresford Copper <sup>(1)</sup> area	425 949	
Turgeon		
Turgeon <sup>(1)</sup> area	3 522	
Turgeon Sud area	7 210	
<b>Quebec</b>		
Sainte-Marguerite <sup>(1)</sup>	1 013 122	
	1 669 450	
<b>Less:</b>		
Partner contribution Sainte-Marguerite	(12 500)	
<b>Total mining properties</b>	<b>1 656 950</b>	

Exploration expenses

	February 29, / 29 février 2012	\$
<b>Manitoba</b>		
Edmund	1 824	
Little Stull Lake	9 559	1 965 753
<b>New Brunswick</b>		
Nicholas-Denys		
Ann's Creek area	5 714 300	
Rocky Brook area	-	
Beresford Copper area	957 403	
Turgeon		
Turgeon area	1 105 551	
Turgeon Sud area	38 076	
<b>Quebec</b>		
Sainte-Marguerite	1 425	235 608
	10 016 691	
<b>Less:</b>		
Exploration subsidies and partner contribution		
Little Stull Lake	(205 998)	
Nicholas-Denys		
Ann's Creek area	(78 000)	
Beresford Copper area	(55 000)	
Turgeon		
Turgeon area	(141 536)	
Sainte-Marguerite	(26 608)	
	(507 142)	
<b>Total exploration expenses</b>	<b>9 509 549</b>	

Notes afférentes aux états financiers  
28 février 2014 et 28 février 2013

Notes to Financial Statements  
February 28, 2014, and February 28, 2013

8. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

8. EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)

Sommaire au 28 février 2013

Summary as at February 28, 2013

	28 février / February 28, 2013
	\$
Propriétés minières	1 753 582
Frais d'exploration	11 488 572
Actifs d'exploration et d'évaluation	13 242 154

	February 29, / 29 février 2012	
Additions	\$	\$
	96 632	1 656 950
	1 979 023	9 509 549
		Mining properties
		Exploration expenses
	2 075 655	11 166 499
		Exploration and evaluation assets

**Conventions**

Les propriétés et les secteurs avec la référence<sup>(1)</sup> sont l'objet d'obligations concernant leur acquisition ou leur éventuelle mise en production. Les propriétés Edmund et Kistigan Lake, le secteur Rocky Brook de la propriété Nicholas-Denys et le secteur Turgeon Sud de la propriété Turgeon sont possédés à 100 % par la Société et ne sont assujettis à aucune obligation envers des tiers. À ce jour, la Société a satisfait à toutes ses obligations et seules les obligations futures ou éventuelles sont décrites ci-après :

**Agreements**

The properties and the areas indicated by the reference<sup>(1)</sup> carry obligations related to their acquisition or eventual mineral production. The Edmund and Kistigan Lake properties, the Rocky Brook area of the Nicholas-Denys property, and the Turgeon South area of the Turgeon property are 100% owned by the Company without any obligations to third parties. To date, the Company has satisfied all required obligations and lists only its future or potential obligations below:

**Propriété Sainte-Marguerite**

La Société détient 100 % des intérêts de cette propriété. Un revenu net de fonderie de 1 % est rachetable en tout temps pour un montant de 500 000 \$.

**Sainte-Marguerite property**

The Company holds a 100% interest in this property. A net smelter return of 1% is redeemable at any time for an amount of \$500,000.

**Propriété Nicholas-Denys**

*Secteur Ann's Creek*

La Société détient 100 % des intérêts de ce secteur. La Société s'est engagée à accorder un revenu net de fonderie de 2 % sur l'or et l'argent et de 1 % sur tous les autres métaux dont la moitié est rachetable pour un montant de 750 000 \$ et l'autre moitié pour un montant de 1 000 000 \$.

*Ann's Creek area*

The Company holds a 100% interest in this area. The Company has agreed to grant a net smelting revenue of 2% on gold and silver and 1% on other metals, with one half redeemable for \$750,000 and the other half for \$1,000,000.

*Secteur Beresford Copper*

La Société détient 100 % des intérêts de ce secteur. Une rente annuelle de 50 000 \$ est payable trimestriellement par versements de 12 500 \$ jusqu'au 31 décembre 2015 ou une rente annuelle de 125 000 \$ si une étude de faisabilité positive est effectuée durant cette période. La Société s'est engagée à accorder un revenu net de fonderie de 3 % sur l'or et l'argent et de 2 % sur les autres métaux dont la moitié est rachetable pour un montant de 1 000 000 \$.

*Beresford Copper area*

The Company holds a 100% interest in this area. An annual payment of \$50,000 is payable on a quarterly basis in instalments of \$12,500 until December 31, 2015, or an annual payment of \$125,000 if a positive feasibility study is performed during this period. The Company has pledged to grant a net smelting revenue of 3% on gold and silver and 2% on other metals, with half redeemable for \$1,000,000.

**Propriété Little Stull Lake**

La Société détient un intérêt de 100 % de cette propriété. La Société s'est engagée à accorder un revenu net de fonderie de 1 % dont la moitié est rachetable pour un montant de 1 000 000 \$ et l'autre moitié pour un montant de 2 000 000 \$.

**Little Stull Lake property**

The Company holds a 100% interest in this property. The Company has agreed to grant a net smelting revenue of 1% with one half redeemable for \$1,000,000 and the other half for \$2,000,000.

**Propriété Turgeon**

*Secteur Turgeon*

La Société détient 100 % des intérêts sur ce secteur. La Société s'est engagée à accorder un revenu net de fonderie de 2 % sur l'or et l'argent et de 1 % sur les autres minerais, rachetable en tout temps pour un montant de 1 000 000 \$.

**Turgeon property**

*Turgeon area*

The Company holds a 100% interest in this area. The Company has pledged to grant a net smelting revenue of 2% on gold and silver and 1% on other ores, redeemable at any time for \$1,000,000.

9. CONTRATS DE LOCATION

9. OPERATING LEASES

Le tableau suivant présente les montants totaux des paiements minimaux futurs à effectuer en vertu de contrats de location non résiliables :

The following table presents the total amounts of future minimum payments to be made under non-cancellable rental contracts:

Paiements minimaux exigibles au titre de la location	28 février / February 28, 2014
	\$
Moins d'un an	18 779

Minimum rental payments	February 28, / 28 février 2013
	\$
Less than 1 year	16 800

Notes afférentes aux états financiers  
28 février 2014 et 28 février 2013

Notes to Financial Statements  
February 28, 2014, and February 28, 2013

9. CONTRATS DE LOCATION (suite)

La Société loue ses bureaux et un entrepôt en vertu de baux jusqu'au 28 février 2015 avec une société dont des administrateurs détiennent un intérêt minoritaire. Ces baux sont renouvelables à leur échéance.

Les paiements au titre de contrats de location comptabilisés en charges au cours de l'exercice terminé le 28 février 2014 totalisent 17 052 \$ (2013 – 16 800 \$). Ce montant représente les paiements minimaux au titre de la location. Aucun paiement de sous-location ou paiement de loyer conditionnel n'a été effectué ou reçu. Les contrats de location de la Société ne contiennent aucune clause de loyer conditionnel.

10. FOURNISSEURS ET FRAIS COURUS

	28 février / February 28, 2014
	\$
Fournisseurs	82 762
Autres	29 192
Sociétés liées (note 15.1)	127 703
	<hr/>
Fournisseurs et frais courus	239 657

11. CAPITAL SOCIAL

**Autorisé :** Nombre illimité d'actions ordinaires, participantes, votantes, sans valeur nominale.

12. BONS DE SOUSCRIPTION

Les bons de souscription en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires comme suit :

Pour l'exercice terminé le 28 février / For the year ended February 28, 2014

	Nombre de bons de souscription / Number of warrants	Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted average exercise price
		\$
Solde au début	5 116 228	0,38
Attribués	8 682 287	0,28
Exercés	-	-
Périmés	-	-
	<hr/>	
Solde à la fin	13 798 515	0,32

9. OPERATING LEASES (continued)

The Company rents its offices and a warehouse under leases until February 28, 2015, with a company whose directors hold a minority interest. These leases are renewable upon their expiration.

The operating lease payments recognized in expenses during the year ended on February 28, 2014, total \$17,052 (2013 – \$16,800). This amount represents the minimum rental payments. No sub-leasing payments or contingent rental payments have been made or received. The Company's rental contracts do not contain any contingent rent clauses.

10. ACCOUNTS PAYABLE AND ACCRUED EXPENSES

	February 28, / 28 février 2013
	\$
118 538	Payables
17 891	Others
4 161	Related companies (Note 15.1)
	<hr/>
140 590	Accounts payable and accrued expenses

11. CAPITAL STOCK

**Authorized:** Unlimited number of common, voting, and participating shares with no par value.

12. WARRANTS

Outstanding warrants allow their holders to subscribe to an equivalent number of common shares as follows:

For the year ended February 28, / Pour l'exercice terminé le 28 février 2013

Weighted average exercise price / Prix d'exercice moyen pondéré	Number of warrants / Nombre de bons de souscription	
		\$
0,18	13 245 000	Balance, beginning of period
0,38	5 116 228	Granted
(0,10)	(7 245 000)	Exercised
(0,25)	(6 000 000)	Expired
	<hr/>	
0,38	5 116 228	Balance, end of period

Notes afférentes aux états financiers  
28 février 2014 et 28 février 2013

Notes to Financial Statements  
February 28, 2014, and February 28, 2013

12. BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

Les bons de souscription en circulation au 28 février 2014 sont présentés dans le tableau suivant :

Date d'échéance / Expiration date	Nombre / Number	Prix d'exercice / Exercise price	\$
4 juin 2014	1 000 000	0,35	
28 juin 2014	1 480 299	0,40	
28 juin 2014	236 847	0,30	
29 juin 2014	167 750	0,40	
29 juin 2014	8 000	0,30	
13 juillet 2014	200 000	0,30	
13 juillet 2014	1 250 000	0,40	
21 décembre 2014	666 666	0,40	
21 décembre 2014	106 666	0,30	
28 mars 2015	2 773 332	0,25	
23 juillet 2015	1 180 477	0,26	
16 août 2015	707 678	0,35	
20 décembre 2015	3 483 000	0,30	
20 décembre 2015	537 800	0,21	
	13 798 515		

La juste valeur moyenne des bons de souscription de courtier attribués au cours de l'exercice a été estimée selon le modèle Black-Scholes à 0,065 \$ (2013 – 0,13 \$) à partir des hypothèses suivantes :

Pour l'exercice terminé le 28 février / For the year ended February 28, 2014

Prix des actions à l'attribution	0,198 \$
Prix d'exercice	0,23 \$
Taux de volatilité prévu	69 %
Taux de dividende prévu	0 %
Taux d'intérêt sans risque	1,09 %
Durée prévue	2 ans / years

Aucune caractéristique particulière inhérente aux bons de souscription de courtier attribués n'a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

La valeur des bons de souscription de courtier a été évaluée selon le modèle Black-Scholes puisqu'il a été impossible de déterminer de manière fiable la juste valeur des services reçus, compte tenu que les bases de négociation n'étaient pas fondées sur une charge de travail à effectuer.

Pour un nombre de 818 056 (2013 – 551 513) bons de souscription attribués, une charge de frais d'émission au montant de 53 276 \$ (2013 – 73 127 \$) a été comptabilisée pour l'exercice terminé le 28 février 2014.

13. RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Les actionnaires de la Société ont approuvé un régime d'options d'achat d'actions (le « régime ») selon lequel les membres du conseil d'administration peuvent attribuer des options d'achat d'actions permettant à ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants d'acquiescer des actions ordinaires de la Société. Le nombre maximal d'actions pouvant être émises en vertu dudit régime est de 8 400 000 actions.

12. WARRANTS (continued)

The outstanding warrants as at February 28, 2014, are presented in the following table:

Expiration date / Date d'échéance
June 4, 2014
June 28, 2014
June 28, 2014
June 29, 2014
June 29, 2014
July 13, 2014
July 13, 2014
December 21, 2014
December 21, 2014
March 28, 2015
July 23, 2015
August 16, 2015
December 20, 2015
December 20, 2015

The average fair value of broker's warrants granted during the fiscal year was estimated on the grant date using the Black-Scholes option pricing model at \$0.065 per warrant (2013 – \$0.13) with the following assumptions:

For the year ended February 28, / Pour l'exercice terminé le 28 février 2013

0,253 \$	Share price at time of grant
0,30 \$	Exercise price
110 %	Expected volatility rate
0 %	Expected dividend yield
1,09 %	Risk-free interest rate
2 ans / years	Expected life

No particular characteristic inherent in the granted broker warrants was taken into account in measuring the fair value.

The broker warrants were valued using the Black-Scholes option pricing model since it is impossible to reliably establish the fair value of the services rendered given that the negotiations were not based on work to be performed.

A compensation expense of \$53,276 (2013 – \$73,127) was recognized for the year ended on February 28, 2014, relating to a number of 818,056 (2013 – 551,513) broker warrants granted.

13. STOCK OPTION PLAN

The Company's shareholders have approved a stock option plan (the "plan") according to which the members of the board of directors can grant stock options allowing its directors, officers, employees, and consultants to acquire common shares of the Company. The maximum number of shares that may be issued under said plan is 8,400,000 shares.

Notes afférentes aux états financiers  
28 février 2014 et 28 février 2013

Notes to Financial Statements  
February 28, 2014, and February 28, 2013

13. RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS (suite)

Les conditions et le prix d'exercice de chaque option d'achat d'actions sont déterminés par les membres du conseil d'administration et le prix ne peut être inférieur au cours des actions ordinaires tel que défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX (TSX-V), la veille de l'attribution, et la date d'échéance ne peut excéder dix ans.

Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour la levée d'options en faveur d'une même personne ne doit pas représenter, au cours d'une période de douze mois, plus de 5 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société, ce nombre étant calculé à la date à laquelle l'option est attribuée.

Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour la levée d'options en faveur de consultants et de personnes qui fournissent des services de relations avec les investisseurs ne doit pas représenter, au cours d'une période de douze mois, plus de 2 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société, ce nombre étant calculé à la date à laquelle l'option est attribuée.

La totalité des paiements fondés sur des actions sera réglée en instruments de capitaux propres. Le Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de racheter ou de régler les options.

La juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des options d'achat d'actions attribuées au cours de l'exercice terminé le 28 février 2014 s'est établie à 0,13 \$ par option (2013 – 0,17 \$). La juste valeur de chaque option d'achat d'actions attribuées a été établie avec le modèle Black-Scholes. Les hypothèses moyennes pondérées utilisées pour ces calculs des justes valeurs des options sont détaillées ci-dessous :

Pour l'exercice terminé le 28 février / For the year ended February 28,  
2014

Prix des actions à l'attribution	0,18 \$
Prix d'exercice	0,18 \$
Taux de volatilité prévu	99 %
Taux de dividende prévu	0 %
Taux d'intérêt sans risque	1,35 %
Durée prévue	5 ans / years

La détermination de l'hypothèse de volatilité est basée sur une analyse de volatilité historique sur une période égale à la durée de vie des options.

Aucune caractéristique particulière inhérente aux options d'achat d'actions attribuées n'a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

La valeur des options octroyées aux consultants a été évaluée selon le modèle Black-Scholes puisqu'il a été impossible de déterminer de manière fiable la juste valeur des services reçus, compte tenu que les bases de négociation n'étaient pas fondées sur une charge de travail à effectuer.

Une charge de rémunération de 269 750 \$ (2013 – 319 143 \$) et un montant d'actif d'exploration et d'évaluation de 84 500 \$ (2013 – 69 600 \$) ont été comptabilisés pour l'exercice terminé le 28 février 2014 relativement au régime d'options d'achat d'actions.

13. STOCK OPTION PLAN (continued)

The conditions and the exercise price of each stock option are determined by the members of the board of directors, and the price cannot be less than the price of the common shares as defined in the policies of the TSX Venture Exchange (TSX-V), the day before they are granted, and the maturity date cannot exceed ten years.

The total number of common shares reserved for the exercising of shares for a single person must not represent, during a period of twelve months, more than 5% of the common shares issued and outstanding of the Company, calculated as at the date on which the option is granted.

The total number of common shares reserved for the exercising of shares for consultants and individuals who provide investor relations services must not represent, during a period of twelve months, more than 2% of the common shares issued and outstanding of the Company, calculated as at the date on which the option is granted.

All share-based payments will be settled in equity instruments. The Company has no legal or implied obligation to buy back or settle the options.

The weighted average fair value as at the grant date of the stock options granted during the year ended on February 28, 2014, is established at \$0.13 per option (2013 – \$0.17). The fair value of each granted stock option was established with the Black-Scholes model. The weighted average assumptions used for these option fair value calculations are detailed below:

For the year ended February 28, / Pour l'exercice terminé le 28 février  
2013

\$ 0.215	Share price at the time of grant
\$ 0.22	Exercise price
116%	Expected volatility rate
0%	Expected dividend yield
1,65%	Risk-free interest rate
5 years / ans	Expected life

Determining the volatility assumption is based on a historic volatility analysis over a period equal to the options' lifetime.

No particular characteristic inherent in the granted stock options was taken into account in measuring the fair value.

The value of stock options granted to consultants was valued using the Black-Scholes option pricing model since it is impossible to reliably establish the fair value of the services rendered given that the negotiations were not based on work to be performed.

A compensation expense of \$269,750 (2013 – \$319,143) and an exploration and evaluation asset amount of \$84,500 (2013 – \$69,600) were recognized for the year ended on February 28, 2014 relating to the stock option plan.

**13. RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS (suite)**

Les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit pour les périodes de présentation de l'information financière considérées :

Pour l'exercice terminé le 28 février / For the year ended February 28, 2014

	Nombre d'options / Number of options	Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted average exercise price
		\$
En circulation au début	5 105 000	0,24
Attribuées	2 725 000	0,18
Exercées	-	-
Périmées	-	-
En circulation à la fin	7 830 000	0,22
Exercables	7 830 000	0,22

Le prix moyen pondéré de l'action à la date d'exercice au 28 février 2013 s'élevait à 0,27 \$.

Le tableau suivant résume les renseignements relatifs aux options d'achat d'actions au 28 février 2014 :

Options en circulation et exercables	
Nombre d'options / Number of options	Prix d'exercice / Exercise price
	\$
1 000 000	0,10
250 000	0,20
2 225 000	0,22
1 630 000	0,35
2 725 000	0,18
7 830 000	

**14. RÉSULTAT NET PAR ACTION**

Le calcul du résultat net de base par action est effectué à partir du résultat net de l'exercice divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. En calculant le résultat dilué par action, les actions ordinaires potentielles, telles que les options et les bons de souscription n'ont pas été prises en considération car leur conversion aurait pour effet de diminuer la perte par action et aurait donc un effet antidilutif.

Pour l'exercice terminé le 28 février / For the year ended February 28, 2014

	\$
Résultat net	(1 010 644)
Nombre moyen pondéré d'actions	91 850 325
Résultat net de base et dilué par action	(0,011)

**13. STOCK OPTION PLAN (continued)**

The Company's stock options are detailed as follows for the financial reporting periods under consideration:

For the year ended February 28, / Pour l'exercice terminé le 28 février 2013

Number of options / Nombre d'options	Weighted average exercise price / Prix d'exercice moyen pondéré	
	\$	
3 680 000	0,24	Outstanding, beginning of year
2 225 000	0,22	Granted
(450 000)	(0,13)	Exercised
(350 000)	(0,30)	Expired
5 105 000	0,24	Outstanding, end of year
5 105 000	0,24	Exercisable

The weighted average price of the share at the date of exercise on February 28, 2013 was \$0.27.

The following table summarizes the information relating to the stock options as at February 28, 2014:

Outstanding and exercisable options	
Remaining lifetime / Durée de vie restante	Expiration date / Date d'échéance
Years / Années	
0.33	19 juin 2014 / June 19, 2014
2.17	10 mai 2016 / May 10, 2016
3.66	23 octobre 2017 / October 23, 2017
7	10 mars 2021 / March 10, 2021
4.92	28 janvier 2019 / January 28, 2019

**14. NET EARNINGS PER SHARE**

Basic net earnings per share is calculated based on the net earnings of the year divided by the weighted average number of common shares outstanding during the year. In calculating diluted earnings per share, potential common shares, such as options and warrants, were not taken into consideration, as their conversion would have the effect of decreasing the loss per share and would therefore have an antidilutive effect.

For the year ended February 28, / Pour l'exercice terminé le 28 février 2013

	\$
(1 111 699)	Net earnings
79 043 494	Weighted average number of shares
(0,014)	Basic and diluted net earnings per share

Notes afférentes aux états financiers  
28 février 2014 et 28 février 2013

Notes to Financial Statements  
February 28, 2014, and February 28, 2013

15. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

15. TRANSACTIONS BETWEEN RELATED PARTIES

15.1 Sociétés liées

15.1 Related companies

La Société a encouru des charges avec des sociétés dans lesquelles certains de ses administrateurs détiennent un intérêt minoritaire :

The Company incurred expenses with companies in which some of its directors hold a minority interest:

Pour l'exercice terminé le 28 février / For the year ended February 28,  
2014

	\$
États de la situation financière :	
Actifs d'exploration et d'évaluation	968 922
Résultat net :	
Loyer	8 526
Services professionnels	-

For the year ended February 28, / Pour l'exercice terminé le 28 février  
2013

	\$	
1 094 571		Statements of financial position:
		Exploration and evaluation assets
8 400		Net earnings:
		Rent
833		Professional services

Le solde à payer à ces sociétés est de 127 166 \$ au 28 février 2014 (2013 – 4 161 \$). Ces sommes sont payables aux mêmes conditions que les fournisseurs non liés.

The balance due to these companies is \$127,166 as at February 28, 2014 (2013 – \$4,161). These sums are payable under the same conditions as unrelated suppliers.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des affaires et ont été mesurées à la valeur d'échange, qui est la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

These transactions occurred in the normal course of business and were measured at the exchange value, which is the established consideration accepted by the related parties.

15.2 Transactions avec les principaux dirigeants

15.2 Transactions with key management personnel

La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

Compensation for the key management personnel includes the following expenses:

Pour l'exercice terminé le 28 février / For the year ended February 28,  
2014

	\$
Avantages à court terme du personnel :	
Jetons de présence	13 700
Salaires et avantages sociaux	187 963
Total des avantages à court terme	201 663
Services professionnels	60 000
Paiements fondés sur des actions	266 500
	528 163
Moins :	
Salaires et avantages sociaux capitalisés aux actifs d'exploration et d'évaluation	(133 420)
Paiements fondés sur des actions capitalisés aux actifs d'exploration et d'évaluation	(84 500)
Total de la rémunération comptabilisée au résultat net	310 243

For the year ended February 28 / Pour l'exercice terminé le 28 février  
2013

	\$	
16 500		Short-term staff benefits:
111 703		Directors' fees
		Salaries and fringe benefits
128 203		Total short-term benefits
115 000		Professional services
217 500		Share-based payments
		460 703
(56 199)		Less:
(30 450)		Salaries and fringe benefits capitalized in exploration and evaluation assets
		Share-based payments capitalized in exploration and evaluation assets
374 054		Total compensation recognized in net income



Notes afférentes aux états financiers  
28 février 2014 et 28 février 2013

Notes to Financial Statements  
February 28, 2014, and February 28, 2013

16. RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS ET JUSTE VALEUR

16. RISKS FROM FINANCIAL INSTRUMENTS AND FAIR VALUE

Politique de gestion des risques

Risk management policy

La Société, par le biais de ses actifs et passifs financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une évaluation des risques à la date du bilan, soit le 28 février 2014 :

The Company's financial assets and liabilities expose it to various risks. The following analysis provides an assessment of the risks as at February 28, 2014, the date of the statement of financial position:

*Risque de crédit*

*Credit risk*

Les instruments financiers qui pourraient assujettir la Société à un risque de crédit se composent principalement de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de débiteurs. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus ou émis par des institutions financières de premier ordre. Les débiteurs représentent majoritairement des sommes dues par les gouvernements. Par conséquent, la direction estime que le risque de non-exécution relativement à ces instruments est très minime.

Financial instruments that potentially subject the Company to credit risk consist primarily of cash, cash equivalents, and accounts receivable. The Company's cash and cash equivalents are held with or issued by first-class financial institutions. Receivables mostly represent sums due from the federal and provincial governments. Therefore, Management considers the risk of non-performance on these instruments to be very minimal.

*Risque de liquidité*

*Liquidity risk*

Les risques de liquidité sont les risques que la Société ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations financières aux moments requis ou ne puisse le faire qu'à des coûts excessifs. La Société finance sa croissance par l'émission d'actions. L'un des principaux objectifs financiers de la direction est de maintenir un niveau optimal de liquidités en gérant activement les travaux d'exploration à effectuer (note 1).

Liquidity risks are the risks that the Company would be unable to cope with its financial obligations at the required times or could only do so at excessive cost. The Company finances its growth through the issuance of shares. One of Management's main financial objectives is to maintain an optimal level of liquidities by actively managing the exploration work to be performed (Note 1).

Tous les passifs financiers de la Société ont une échéance à moins d'un an.

All of the Company's financial liabilities have a maturity of less than one year.

*Risque de marché*

*Market risk*

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des facteurs du marché. Le risque de marché inclut trois types de risques : le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix. La Société est exposée à un de ces risques, soit l'autre risque de prix.

Market risk is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument will fluctuate due to market factors. Market risk includes three types of risks: interest rate risk, foreign exchange risk, and other price risk. The Company is exposed to one of these risks: other price risk.

*a) Autre risque de prix*

*a) Other price risk*

La Société est exposée au risque que la juste valeur du placement en instruments de capitaux propres fluctue en raison de variations du prix du marché. Au 28 février 2014, une variation de 10 % de la valeur de marché du placement coté à la Bourse aurait donné lieu à une variation de 1 120 \$ (2013 – 1 750 \$) des autres éléments du résultat global, moins (plus) des impôts au montant de 151 \$ (2013 – 235 \$).

The Company is exposed to the risk that the fair value of the investment in equity instruments will fluctuate based on market price variations. As at February 28, 2014, a 10% variation in the market value of the investment listed on the stock exchange would have resulted in a variation of \$1,120 (2013 – \$1,750) in other comprehensive income, minus (plus) taxes in the amount of \$151 (2013 – \$235).

La Société est exposée également à la fluctuation des cours du prix des métaux du fait que celui-ci influence la rentabilité potentielle des propriétés minières détenues par la Société et a donc un impact sur son plan d'exploration et sur la décision éventuelle d'aller ou non en production.

The Company is also exposed to fluctuations in the price of metals, as they influence the potential profitability of the mining properties held by the Company and therefore have an impact on its exploration plan and any decision whether to proceed with production.

Notes afférentes aux états financiers  
28 février 2014 et 28 février 2013

Notes to Financial Statements  
February 28, 2014, and February 28, 2013

**16. RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS ET JUSTE VALEUR  
(suite)**

**Juste valeur**

Les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur à l'état de la situation financière sont présentés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Cette hiérarchie regroupe les actifs et les passifs financiers en trois niveaux selon l'importance des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Les niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur sont les suivants :

- Niveau 1 : prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques;
- Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le niveau dans lequel l'actif ou le passif financier est classé est déterminé selon la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur.

Le placement en actions d'une société ouverte, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, évalués à la juste valeur dans l'état de la situation financière au 28 février 2014, sont classés dans le niveau 1. La juste valeur du placement en actions d'une société ouverte représente le prix coté à la Bourse à la date de présentation de l'information financière.

Il n'y a pas eu de transfert entre les niveaux durant les périodes de présentation de l'information financière.

La note 3.4 contient une description des méthodes comptables utilisées pour chaque catégorie d'instruments financiers.

La Société n'a aucun autre actif financier qui est évalué à la juste valeur.

**17. GESTION DU CAPITAL**

En matière de gestion du capital, les objectifs de la Société sont de préserver sa capacité de poursuivre ses activités d'exploration. Le capital de la Société est constitué de capitaux propres. Le capital pour les exercices financiers terminés le 28 février 2014 et le 28 février 2013 est présenté aux états des variations des capitaux propres ainsi qu'aux notes 11 à 13. La direction révisé régulièrement sa politique en matière de gestion du capital sur la base de la continuité de l'entreprise et elle croit que cette approche est raisonnable compte tenu de la taille de la Société.

Il n'y a pas eu de changement significatif concernant l'approche de politique de gestion du capital au cours de l'exercice terminé le 28 février 2014. La Société n'a aucune exigence en matière de capital à laquelle elle est soumise en vertu de règles extérieures, exigences réglementaires ou contractuelles, à moins qu'elle ne complète un placement accréditif, dans quel cas, les fonds sont réservés aux travaux d'exploration dont le détail est fourni à la note 18.

**16. RISKS FROM FINANCIAL INSTRUMENTS AND FAIR VALUE  
(continued)**

**Fair value**

The financial assets and liabilities measured at fair value on the statement of financial position are presented according to the hierarchy of fair value measurements. This hierarchy groups financial assets and liabilities into three levels according to the significance of the data used in the fair value measurement of the financial assets and liabilities. The hierarchical levels of fair value measurements are as follows:

- Level 1: prices (non-adjusted) listed on the asset markets for identical assets or liabilities;
- Level 2: data other than the listed prices referred to in level 1, observable for assets or liabilities, directly or indirectly;
- Level 3: data related to the asset or liability not based on observable market data.

The level in which the financial asset or liability is classified is determined according to the data of the lowest level that has significance in relation to the fair value measurement.

Investment in shares in a public company and cash and cash equivalents measured at fair value on the statement of financial position as at February 28, 2014, are classified in level 1. The fair value of an investment in shares in a public company represents the price quoted on the stock exchange as at the financial reporting date.

There were no transfers between the levels during the financial reporting periods.

Note 3.4 contains a description of the accounting methods used for each category of financial instruments.

The Company has no other financial assets measured at fair value.

**17. CAPITAL MANAGEMENT**

Regarding capital management, the Company's objectives are to preserve its ability to continue its exploration activities. The Company's capital is composed of shareholders' equity. The capital for the years ended on February 28, 2014, and February 28, 2013, is presented on the statements of changes in shareholders' equity as well as in Notes 11 to 13. Management regularly reviews its capital management policy on a going-concern basis and believes that this is a reasonable approach considering the Company's size.

There were not any significant changes concerning the capital management policy during the year ended February 28, 2014. The Company is not subject to any externally imposed capital requirements, regulations, or contractual requirements, unless it closes a flow-through investment, in which case the funds are restricted for exploration activities. See details in Note 18.

Notes afférentes aux états financiers  
28 février 2014 et 28 février 2013

Notes to Financial Statements  
February 28, 2014, and February 28, 2013

18. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

a) Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit au niveau de la résultante, de son échéance ou de son impact. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Société opère en conformité avec les lois et les règlements en vigueur et aucune provision pour la restauration des sites n'a été comptabilisée parce qu'aucun des critères de comptabilisation n'est atteint.

b) La Société se finance en partie par l'émission d'actions dites accréditives. Cependant, même si la Société a pris toutes les mesures nécessaires à cet effet, il n'y a pas de garantie que les fonds dépensés par la Société en regard de ces actions soient déclarés admissibles par les autorités fiscales advenant une vérification de leur part. Le refus de certaines dépenses par les autorités fiscales pourrait avoir alors des conséquences fiscales négatives pour les investisseurs.

De plus, les règles fiscales concernant les placements accréditifs fixent des échéances pour la réalisation des travaux d'exploration qui doivent être entrepris au plus tard à la première des dates suivantes :

- deux ans suivant les placements accréditifs;
- un an après que la Société ait renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux d'exploration.

Au cours de la période de présentation de l'information financière, la Société a reçu un montant de 1 812 860 \$ à la suite de placements accréditifs pour lesquels elle a renoncé aux déductions fiscales après le 31 décembre 2013. Ces dépenses admissibles devront être engagées d'ici le 31 décembre 2014. Au 28 février 2014, le solde des dépenses admissibles à engager s'élève à 1 122 770 \$.

19. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie liés aux activités de financement et d'investissement sont les suivants :

Pour l'exercice terminé le 28 février / For the year ended February 28,  
2014  
\$

Impôt différé inclus dans les frais d'émission	57 755
Fournisseurs relatifs aux actifs d'exploration et d'évaluation	138 766
Paiements fondés sur des actions liés aux actifs d'exploration et d'évaluation	84 500
Débiteurs relatifs aux actifs d'exploration et d'évaluation	(38 950)
Émission d'actions – acquisition de propriété minière	90 000

18. CONTINGENCIES AND COMMITMENTS

a) The Company's operations are subject to governmental legislation regarding environmental protection. Environmental consequences are difficult to identify, whether in terms of outcome, timetable, or impact. To the best of the directors' knowledge, the Company is currently operating in accordance with existing laws and regulations, and no provision for site restoration has been recorded in the accounts, because none of the criteria for recognition have been met.

b) The Company is financed partially through the issuance of flow-through shares. However, even though the Company took all necessary measures for this purpose, there is no guarantee that the funds spent by the Company with regard to these shares will be declared acceptable by the tax authorities in the event that they conduct an audit. The rejection of certain expenses by the tax authorities could then have negative tax consequences for investors.

In addition, the tax rules for flow-through investments set deadlines for completing exploration work that must be undertaken no later than the earlier of the following two dates:

- two years following the flow-through investments;
- one year after the Company transferred the exploration tax deductions to investors.

During the financial information's reporting period, the Company received \$1,812,860 from flow-through investments for which it transferred tax deductions to investors after December 31, 2013. These eligible expenses must be incurred by December 31, 2014. As at February 28, 2014, the balance of eligible expenses is \$1,122,770.

19. ADDITIONAL CASH FLOW INFORMATION

Items not affecting cash and cash equivalents related to financing and investing activities are as follows:

For the year ended February 28 / Pour l'exercice terminé le 28 février  
2013  
\$

52 220	Deferred tax included in share issue costs
80 440	Payables related to exploration and evaluation assets
69 600	Share-based payments related to exploration and evaluation assets
-	Accounts receivable related to exploration and evaluation assets
11 250	Issuance of shares - acquisition of mining property

Notes afférentes aux états financiers  
28 février 2014 et 28 février 2013

Notes to Financial Statements  
February 28, 2014, and February 28, 2013

20. IMPÔT DIFFÉRÉ

20. DEFERRED TAX

Composantes importantes de la charge d'impôt

Significant components of the tax expense

Les composantes importantes de la charge d'impôt imputée au résultat net, au résultat global et au capital social se détaillent comme suit :

The significant components of the tax expense charged to net earnings, comprehensive income, and share capital are detailed as follows:

Pour l'exercice terminé le 28 février / For the year ended February 28, 2014

For the year ended February 28 / Pour l'exercice terminé le 28 février 2013

	\$
Impôt exigible	-
Impôt différé :	
Naissance et renversement de différences temporelles	432 154
<b>Total de l'impôt différé comptabilisé au résultat net</b>	<b>432 154</b>
Réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente	(848)
<b>Total de l'impôt différé comptabilisé au résultat global</b>	<b>(848)</b>
Frais d'émission d'actions	(57 755)
<b>Total de l'impôt différé comptabilisé au capital social</b>	<b>(57 755)</b>

	\$
-	Current tax
347 726	Deferred tax: Origination and reversal of temporary differences
<b>347 726</b>	<b>Total deferred tax recognized in net earnings</b>
(2 543)	Revaluation of available-for-sale financial assets
<b>(2 543)</b>	<b>Total deferred tax recognized in comprehensive income</b>
(52 220)	Share issue costs
<b>(52 220)</b>	<b>Total deferred tax recognized in stock capital</b>

Relation entre la charge d'impôt sur le résultat et la charge d'impôt au résultat net

Relationship between the income tax expense and the tax expense in net earnings

La relation entre la charge d'impôt sur le résultat calculée sur la base du taux combiné fédéral et provincial au Canada et la charge d'impôt présentée au résultat net se rapproche comme suit :

The relationship between the income tax expense calculated on the basis of the combined Federal and provincial rate in Canada and the tax expense presented in net earnings is reconciled as follows:

Pour l'exercice terminé le 28 février / For the year ended February 28, 2014

For the year ended February 28 / Pour l'exercice terminé le 28 février 2013

	\$
Résultat avant impôts	(578 490)
Impôts au taux de base combiné de 26,9 % (2013 – 26,9 %)	(155 614)
Ajustements pour les éléments suivants :	
Paiements fondés sur des actions	72 562
Autres dépenses non déductibles	2 909
Pertes fiscales inutilisées pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé	163 608
Frais d'exploration renoncés ou déductibles	402 740
Prime sur actions accréditatives non imposable	(54 051)
<b>Charge d'impôt différé comptabilisée au résultat net</b>	<b>432 154</b>

	\$
(763 973)	Earnings before taxes
(205 509)	Income tax at combined statutory rate of 26.9% (2013 – 26.9%)
85 849	Adjustments for the following items: Share-based payments
2 384	Other non-deductible expenses
179 456	Unused tax losses for which no deferred tax asset has been recorded
329 864	Exploration expenses waived or deductible
(44 318)	Non-taxable premium on flow-through shares
<b>347 726</b>	<b>Deferred tax expenses recognized in net earnings</b>

Notes afférentes aux états financiers  
28 février 2014 et 28 février 2013

Notes to Financial Statements  
February 28, 2014, and February 28, 2013

20. IMPÔT DIFFÉRÉ (suite)

20. DEFERRED TAX (continued)

Variation de l'impôt différé comptabilisé

Change in deferred tax recognized

La variation de l'impôt différé par nature se présente comme suit :

The change in deferred tax by nature is presented as follows:

	28 février / February 28, 2014	Comptabilisé aux capitaux propres / Recognized in shareholder's equity \$
<b>Actif d'impôt différé</b>		
Frais d'émission	(80 325)	(57 755)
<b>Passif d'impôt différé</b>		
Écarts d'évaluation sur actifs	2 707 921	-
	2 627 596	(57 755)

Recognized in comprehensive income / Comptabilisé en résultat global \$	Recognized in net earnings / Comptabilisé en résultat net \$	February 28, / 28 février 2013 \$	
-	29 414	(51 984)	<b>Deferred tax asset</b> Share issue costs
(848)	402 740	2 306 029	<b>Deferred tax liability</b> Valuation differences on assets
(848)	432 154	2 254 045	

	28 février / February 28, 2013	Comptabilisé aux capitaux propres / Recognized in shareholder's equity \$
<b>Actif d'impôt différé</b>		
Frais d'émission	(51 984)	(52 220)
<b>Passif d'impôt différé</b>		
Écarts d'évaluation sur actifs	2 306 029	-
	2 254 045	(52 220)

Recognized in comprehensive income / Comptabilisé en résultat global \$	Recognized in net earnings / Comptabilisé en résultat net \$	February 29, / 29 février 2012 \$	
-	17 862	(17 626)	<b>Deferred tax asset</b> Share issue costs
(2 543)	329 864	1 978 708	<b>Deferred tax liability</b> Valuation differences on assets
(2 543)	347 726	1 961 082	

Pertes fiscales non comptabilisées

Tax losses not recognized

La Société dispose de pertes autres qu'en capital qui sont disponibles pour réduire l'impôt sur le résultat des années à venir et pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé dans l'état de la situation financière. Ces pertes viennent à échéance dans les délais suivants :

The Company has non-capital losses that are available to reduce income tax in future years for which no deferred tax asset has been recognized on the statement of financial position. These losses expire as follows:

	Fédéral / Federal \$
2015	147 234
2026	203 775
2027	256 708
2028	376 609
2029	446 391
2030	317 818
2031	540 919
2032	655 538
2033	669 822
2034	610 742
	4 225 556

Provincial \$
169 802
228 948
247 393
256 120
398 445
297 071
539 650
650 834
665 758
605 000
4 059 021

Notes afférentes aux états financiers  
28 février 2014 et 28 février 2013

Notes to Financial Statements  
February 28, 2014, and February 28, 2013

20. IMPÔT DIFFÉRÉ (suite)

Des crédits d'impôts relatifs aux dépenses minières préparatoires de 308 524 \$ et un montant en immobilisation admissible de 109 335 \$ sont disponibles pour réduire l'impôt sur le résultat des années à venir et pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé.

Composantes de l'impôt différé comptabilisé aux états de la situation financière

Les actifs et les passifs d'impôt différé proviennent des écarts entre la valeur fiscale et la valeur comptable des éléments suivants :

28 février / February 28,  
2014

	\$
Actifs d'impôt différé :	
Placement	848
Frais d'émission	80 325
	81 173
Passif d'impôt différé :	
Actifs d'exploration et d'évaluation	2 708 769
Passifs d'impôt différé net comptabilisé	2 627 596

21. Événements postérieurs à la date de l'état de la situation financière

En mai 2014, 1 000 000 de bons de souscription ont été exercés pour un montant de 230 000 \$.

De plus, en juin 2014, 1 000 000 d'options d'achat d'actions ont été exercés pour un montant de 100 000 \$.

20. DEFERRED TAX (continued)

Tax credits relating to preparatory mining expenditures of \$308,524 and an eligible amount in capitalization of \$109,335 are available to reduce income tax in future years for which no deferred tax asset has been recognized.

Components of deferred tax recognized on the statements of financial position

Deferred tax assets and liabilities come from differences between the fiscal value and the book value of the following items:

February 28, / 28 février  
2013

	\$
Deferred tax assets:	
Investment	-
Share issue costs	51 984
	51 984
Deferred tax liability:	
Exploration and evaluation assets	2 306 029
Net deferred tax liabilities recognized	2 254 045

21. Subsequent events to the statement of financial position

On May 2014, 1,000,000 warrants were exercised for a \$230,000 amount.

Furthermore, in June 2014, 1,000,000 stock options were exercised for a \$100,000 amount.

Annexes afférentes aux états financiers  
Exercices terminés les

Appendix to Financial Statements  
Years ended

<b>28 février / February 28, 2014</b>		<b>February 28, / 28 février 2013</b>	
\$		\$	
<b>A – Charges administratives</b>		<b>A – Administrative expenses</b>	
Paiements fondés sur des actions	269 750	319 143	Share-based payments
Salaires et avantages sociaux	114 228	128 885	Salaries and fringe benefits
Assurances	22 034	17 699	Insurance
Entretien et fournitures de bureau	14 167	10 575	Maintenance and office supplies
Frais du conseil d'administration	15 883	28 843	Board of directors expenses
Information aux actionnaires	38 048	44 377	Information for shareholders
Loyer	22 026	30 900	Rent
Promotion et représentation	145 012	160 790	Promotion and entertainment
Services professionnels	127 066	179 625	Professional services
Droits gouvernementaux	3 057	-	Governmental fees
Télécommunication	2 683	4 985	Telecommunications
Autres frais	7 293	6 103	Other expenses
	<b>781 247</b>	<b>931 925</b>	
<b>28 février / February 28, 2014</b>		<b>February 28, / 28 février 2013</b>	
\$		\$	
<b>B – Frais généraux</b>		<b>B – General expenses</b>	
Paiements fondés sur des actions	84 500	69 600	Share-based payments
Salaires et avantages sociaux	133 420	56 199	Salaries and fringe benefits
Entretien et fournitures de bureau	270	270	Maintenance and office supplies
Formation	-	810	Training
Loyer	8 526	8 400	Rent
Télécommunication	2 932	2 721	Telecommunication
Imputation aux actifs d'exploration et d'évaluation	(229 648)	(138 000)	Charge against exploration and evaluation assets
	<b>-</b>	<b>-</b>	
<b>28 février / February 28, 2014</b>		<b>February 28, / 28 février 2013</b>	
\$		\$	
<b>C – Autres produits</b>		<b>C – Other income</b>	
Revenus divers	800	300	Miscellaneous income
Revenus d'intérêt provenant de la trésorerie	1 026	2 902	Interest income from cash
Prime sur placement accréditif	200 931	164 750	Flow-through premium
	<b>202 757</b>	<b>167 952</b>	